

# basse - goulaine



1977

# René BRIAND

Producteur  
Plants Maraîchers

TOUS PLANTS GREFFÉS OU NON  
POUR SERRES ET CHASSIS

Melons, Tomates, Concombres, Laitues, etc...

PRÉMUNITION DES PLANTS

"La Gibraye" - 44230 ST-SÉBASTIEN-s/LOIRE

Tél. Nantes (40) 75.51.21

Fermé le samedi



*Au milieu d'un grand Parc  
la salle de l'Orangerie,  
des salons particuliers.*

*Une cuisine de Classe  
et de Tradition.*

*Toutes manifestations*

# Restaurant du Parc

44115 BASSE-GOULAINÉ

TÉLÉPHONE 54.90.01

Fermé le jeudi

# MALLET — OGER



CHAUFFAGE CENTRAL - RÉGULATION

PLOMBERIE - SANITAIRE - COUVERTURE

Installation — Entretien — Dépannage

14 avenue de la Treperie — 44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. { Basse-Goulainé 54.93.61  
Thouaré 71.34.44

## Bulletin Municipal d'Information

## éditorial

Voici donc le dernier bulletin de notre mandat et nous trouvons très naturel d'en consacrer une grande part au compte-rendu que nous vous devons pour ces six années passées à la tête de la Municipalité. Ce compte-rendu sera fait très objectivement avec toutes les précisions nécessaires à la bonne compréhension.

Ainsi, le premier Adjoint, Bernard JANNIN, vous fait part de l'évolution de l'administration générale de la Commune, mais également vous présente l'évolution financière puisque c'est lui qui a supervisé, avec beaucoup de brio d'ailleurs, les finances de la Commune.

Philippe BEAUPERE vous entretient des réalisations d'Urbanisme et de tous les changements qui se sont produits sur le sol de la Commune depuis six ans. Il y a présidé avec dévouement et une grande compétence.

Enfin, Jean Le MAUR qui s'est dévoué pendant tout son mandat à la cause scolaire et de la Jeunesse, peut avec quelque fierté présenter ce qu'il a réalisé.

En ce qui concerne les affaires sociales je vous donne plus loin le compte-rendu des activités diverses.

Ce compte-rendu de mandat doit commencer par l'aspect général de la Commune. En six ans la physionomie de BASSE-GOULAINÉ s'est modifiée profondément mais nous avons tenu à en garder tous les caractères principaux de façon à préserver le cadre propre à notre Commune.

Mais cette évolution, dûe à l'arrivée massive de nouveaux habitants, nous a posé des problèmes qu'il a fallu résoudre et que nous avons résolus, grâce au plan d'ensemble que nous avons mis au point et que nous vous avions proposé dès le départ.

Ce plan a pu être réalisé grâce à la collaboration de l'Équipe Municipale et également grâce au concours de personnes très dévouées qu'il me plaît de remercier dans son ensemble et que je ferais en particulier à chaque occasion.

Je ne veux pas oublier également le Personnel Municipal à qui, nous en sommes conscients, nous avons demandé un très gros effort. Tous y ont fait face avec intelligence et compétence.

Lors des dernières élections nous avons proposé l'installation de commissions extra-municipales. Ces quatre commissions ont été mises en place et elles ont fonctionné de manières diverses.

Votre Conseil Municipal a été très assidu aux réunions mensuelles et je serai le dernier à regretter les discussions parfois passionnées qui ont montré l'intérêt que vos Conseillers portent à la bonne marche de la Commune.

En ce qui me concerne, mon travail a été surtout de résoudre sur place les différents problèmes qui se posaient à vous et de coordonner tous les efforts des Adjoints, Conseillers municipaux et de l'Administration municipale. Il fallait avoir l'œil ouvert constamment et l'oreille attentive à tous les problèmes. Aucun d'eux n'a été rejeté, j'ai toujours essayé de trouver une solution, le plus rapidement possible.

Le travail d'un Maire est également en dehors de sa Commune. Nous avons eu des réunions très régulières avec les Maires du Canton. J'avais même espéré, au début, de former un syndicat intercommunal cantonal qui s'est vite avéré impossible du fait des nécessités différentes qui s'imposaient aux Communes du Canton.

J'ai assisté également aux nombreuses réunions des Maires du Sud-Est qui, avec la collaboration de gens compétents ont mis à l'étude des thèmes qui nous ont aidés à gérer nos Communes. Il en est de même de la Fédération des Maires de la Loire-Atlantique où j'ai retrouvé chez de nombreux collègues les problèmes qui se posent à nous. Je pouvais ainsi y trouver des solutions qui, ailleurs, avaient fait leur preuve.



Édition - Publicité :  
LES BULLETINS  
D'INFORMATION  
SPÉCIALISÉS  
OUDON

Pour toute correspondance :  
21, rue Guibal  
44000 NANTES  
☎ (40) 73.43.09

Imprimerie :

FROGER - Chantonnay  
☎ (51) 31.30.42

Vente et reproduction interdites

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1976

J'ai retrouvé enfin les Maires de la région nantaise dans l'A.C.R.N. (Association Communautaire de la Région Nantaise). Le travail qui a été fait a été très fructueux en particulier en ce qui concerne le Syndicat d'hébergement des nomades, mais également sur beaucoup d'autres problèmes.

L'ampleur du travail qui pouvait être fait dans ce domaine m'a conduit à réfléchir sur la Communauté Urbaine qui nous a été proposée. Afin d'éclairer le Conseil j'ai fait un voyage d'étude à BORDEAUX et un autre à BREST qui ont chacune une Communauté Urbaine qui marche parfaitement. J'ai pu ainsi faire deux rapports qui ont conduit votre Conseil Municipal à voter en faveur de cette Communauté Urbaine qui ne pouvait apporter à notre Commune que des avantages. Malheureusement, ce projet n'a pu avoir de suite.

La participation du Maire aux différents syndicats, en particulier au Syndicat d'Eau et au Syndicat d'Electrification est très importante. En effet chacun essaie de tirer pour sa Commune le maximum de projets. En ce qui me concerne il ne reste sur la Commune que quelques renforcements d'eau. L'électrification est pratiquement terminée.

Nommé membre du Conseil Départemental d'Hygiène, j'assiste chaque mois aux réunions de ce Conseil dont l'intérêt pour moi est double en tant que Maire et en tant que Médecin.

Pressenti en 1974 par Michel CHAUTY, Sénateur Maire de SAINT-HERBLAIN, pour être son suppléant, j'ai accepté cette charge supplémentaire, conscient que cela pouvait apporter pour notre Commune des avantages certains. Grâce au travail et à la compétence de M. CHAUTY, nous sommes passés en tête des élections sénatoriales de septembre 1974.

Tout ce travail, je vous l'avoue, m'a demandé beaucoup plus de temps que je ne le pensais, mais vous pouvez juger sur les résultats, je suis fier de ceux-ci et très confiant dans votre jugement.

Le Maire,  
Dr Michel HARDY

## COMSIP Entreprise

ÉTUDES - RÉALISATIONS

ASSISTANCE A L'EXPLOITATION

MAINTENANCE - FORMATION - INFORMATIQUE

AUTOMATION - ÉLECTRONIQUE - ÉLECTRICITÉ

TUYAUTERIE - MONTAGE

Direction Régionale Ouest et Agence de Nantes :

Route de Saint-Etienne-de-Montluc

44800 SAINT-HERBLAIN

Tél. (40) 46.15.12



Pavillon témoin " LE LANDREAU "

Visite le lundi, mercredi, samedi, dimanche  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

TÉL. 78.24.05



## L'ADMINISTRATION

Mon propos aujourd'hui n'est pas de vous parler de l'Équipe Municipale, c'est-à-dire des acteurs, je l'avais fait dans un bulletin précédent, mais plutôt de ceux qui, en coulisse, sont chargés d'appliquer ou de faire appliquer les décisions du Conseil Municipal, d'assurer en outre le fonctionnement des différentes sections administratives, secrétariat, comptabilité, état civil, personnel, ainsi que le service technique pour ne citer que ceux-là, en un mot ce que l'on appelle « l'administration ».

L'augmentation des charges administratives a été sensible depuis six années, ceci étant dû à plusieurs facteurs :

- l'accroissement de la population
- les impératifs de la gestion moderne
- les relations avec les organismes de tutelle et les services administratifs et techniques d'État.

Nous avons donc été amenés à augmenter les effectifs du personnel :

- Administratif : une personne en février 1974
- des écoles : deux personnes.

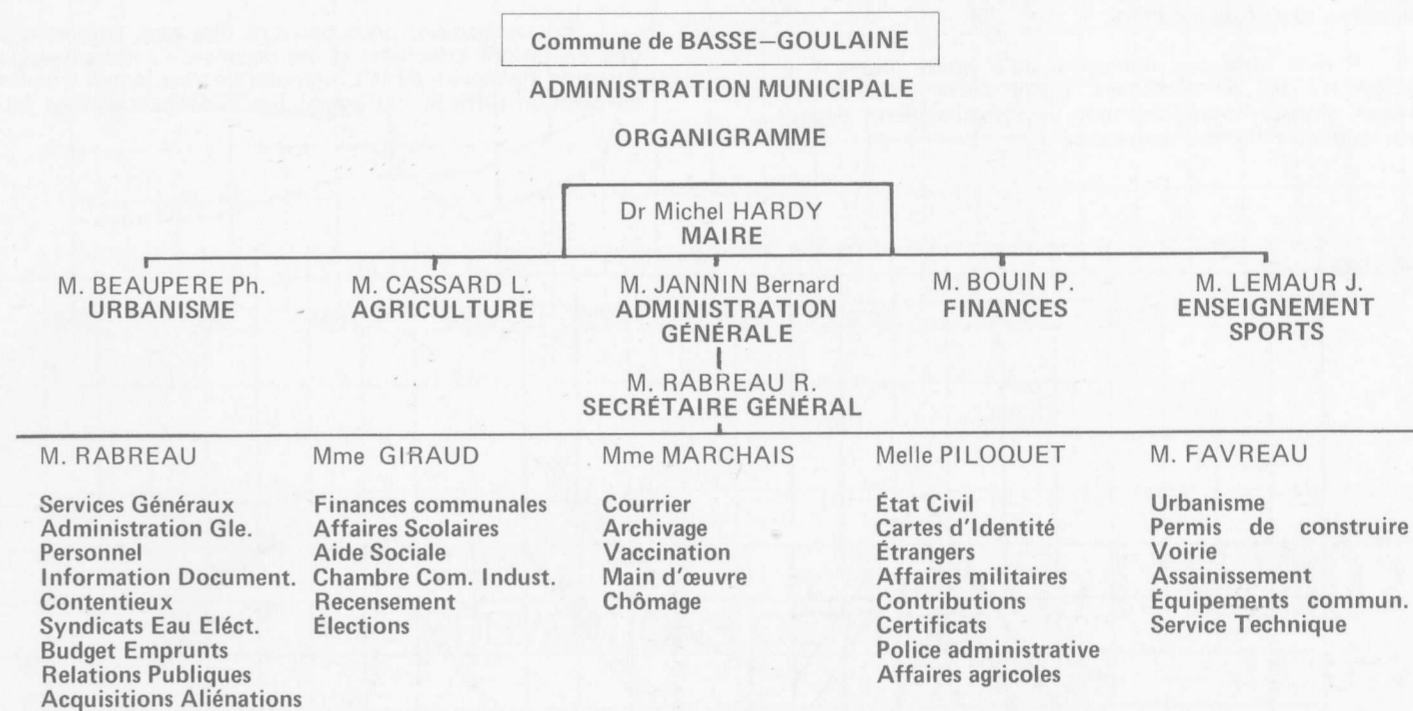
A créer, d'autre part, un service technique dirigé par un agent recruté en avril 1975, et chargé des problèmes techniques et de marchés.

Ce service regroupe en outre les O.E.V.P. « cantonniers » ainsi qu'un ouvrier d'entretien dont l'entrée en fonction s'est faite en novembre 1976.

Je ne parlerai que pour mémoire du garde-champêtre recruté en 1972.

Toutes ces structures nouvelles ont été mises en place afin de mieux vous servir, et le Personnel, à tous les niveaux, œuvre efficacement pour cet objectif.

Vous trouverez ci-dessous l'organigramme qui vous permettra, nous l'espérons, de mieux situer les prérogatives des différents responsables.



Diplômé  
d'État

**OPTIQUE**  
**SAINT**  
**SEBASTIEN**

☎ 78.32.96 - 21, rue Maurice-Daniel - 44230 SAINT-SÉBASTIEN

# LE COMPTE-RENDU DE GESTION

Bernard JANNIN

Nous savons qu'il est toujours difficile de parler chiffres, mais en cette fin de mandat il nous est fait obligation de vous rendre des comptes, mais sans pour cela entrer dans les détails, qui d'ailleurs ne sont pas de mon ressort.

En conséquence, je ne vous citerai que les chiffres de 1971 et 1976. Ceci afin que vous ayez une idée de l'évolution du budget communal ainsi que de la charge fiscale et de l'endettement.

Compte administratif	Dépenses réelles	Recettes réelles
1971	1.150.055 F	1.797.134 F
1975	2.421.045 F	3.494.293 F

Ce qui nous donnait pour 1971 un excédent de 647.078 F et pour 1975 un excédent de 1.073.243 F.

Ces chiffres sont significatifs mais il ne faut pas se hâter de tirer une conclusion trop rapide, l'excédent de 1971 nous a permis, en 1973, combiné avec emprunts et subventions, d'acheter les terrains de Grignon et d'édifier le Groupe Scolaire.

L'excédent de 1975 nous a permis, combiné également avec emprunts et subventions de faire édifier le complexe sportif du Grignon.

Il n'en reste pas moins vrai qu'à aucun moment le budget n'a été en découvert, même cette année où le budget global, fonctionnement et investissement, dépassera les quatre millions de francs.

Nous n'aborderons pas ici le problème des finances locales, ce problème nous l'avons déjà traité dans un bulletin précédent ; qu'il nous soit permis de déplorer ici la carence de l'État qui met les Municipalités dans l'obligation de relever substantiellement l'ensemble des impôts locaux, sans quoi les budgets ne sauraient être bouclés, malgré les subventions qui sont allouées.

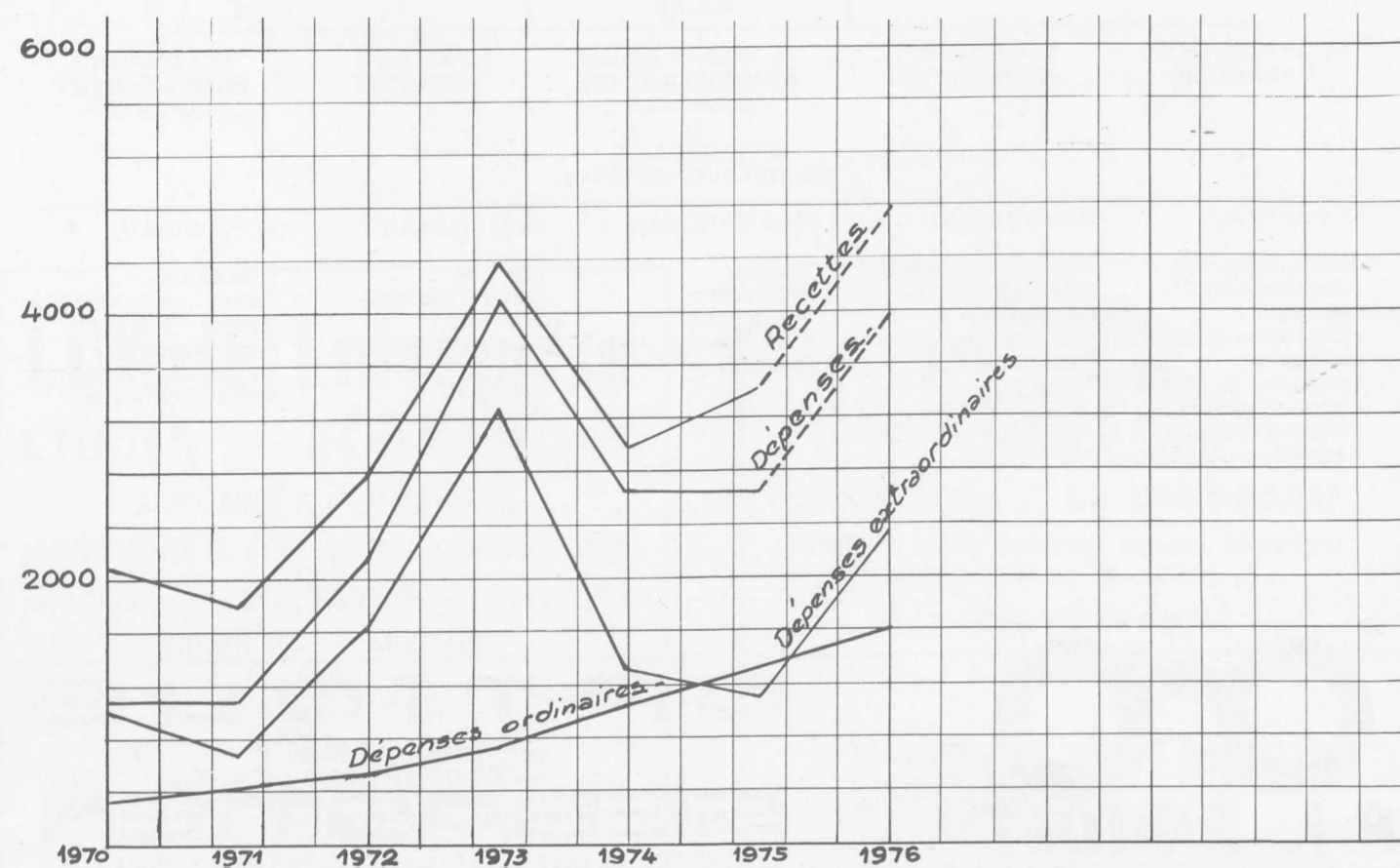
Nous revenons donc strictement à la gestion pour parler de l'état de la dette communale. Comme pour le budget, nous ne citerons que deux années : 1971 et 1976 :

Dette au 1.1.1971 : 1.425 F, soit par habitant 633 francs  
Dette au 1.1.1976 : 4.578 F, soit par habitant 1.467 F.

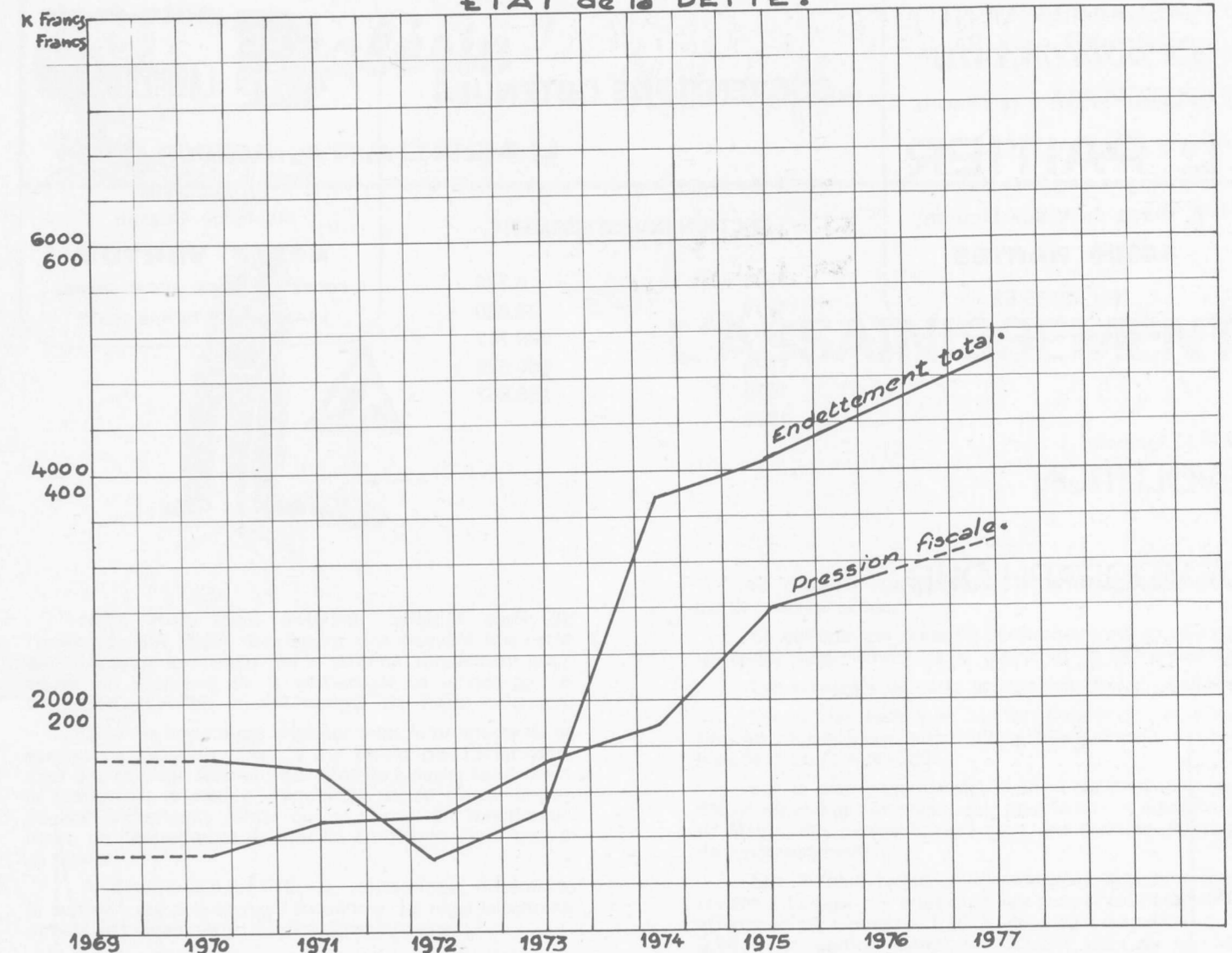
La pression fiscale est passée de 80,49 F par habitant en 1971 à 306,45 F en 1976, ce qui donne pour la même période de référence, en francs constants, une augmentation réelle de 173 %, ceci malgré une dotation en subvention globale de 1971 à 1976 de près de trois millions de francs.

Nous rappellerons pour mémoire que le patrimoine communal s'est enrichi d'un certain nombre de réalisations qu'il ne nous appartient pas de citer ici, nous en laissons le soin aux responsables respectifs.

En conclusion, nous pouvons dire que, compte tenu des réalisations effectuées et des dépenses s'y rattachant, la situation financière de la Commune ne s'est jamais trouvée en position difficile, les graphiques ci-dessous en font foi.



## ETAT de la DETTE.



## SUBVENTIONS OBTENUES

### SECTION FONCTIONNEMENT

ANNÉES	DÉPENSE INTÉRÊT GÉNÉRAL	FONDS AIDE SCOLAIRE	ATTRIBUTION GARANTIE	ATTRIBUTION RÉPARTITION	FONDS ACTION LOCALE	RAMASSAGE SCOLAIRE	SUBVENTION FISCALE AUTOMATIQUE
1971	1.945	2.680	144.356	36.489	12.244	3.500	11.975
1972	2.468	1.570	193.126	46.704	16.149	13.809	18.486
1973	2.691	754	206.497	72.214	19.948	11.352	29.239
1974	—	—	265.849	147.095	33.847	17.902	60.998
1975	—	3.069	290.692	248.198	42.450	2.300	96.618

ASSAINISSEMENT  
**"LA DOULONNAISE"**  
 CAMIONS RADIO - TÉLÉPHONE  
**L. PAITIER**  
 6, Place du Vieux Doulon  
**44300 NANTES**  
 Tél. 49.35.32

**SUBVENTIONS OBTENUES**

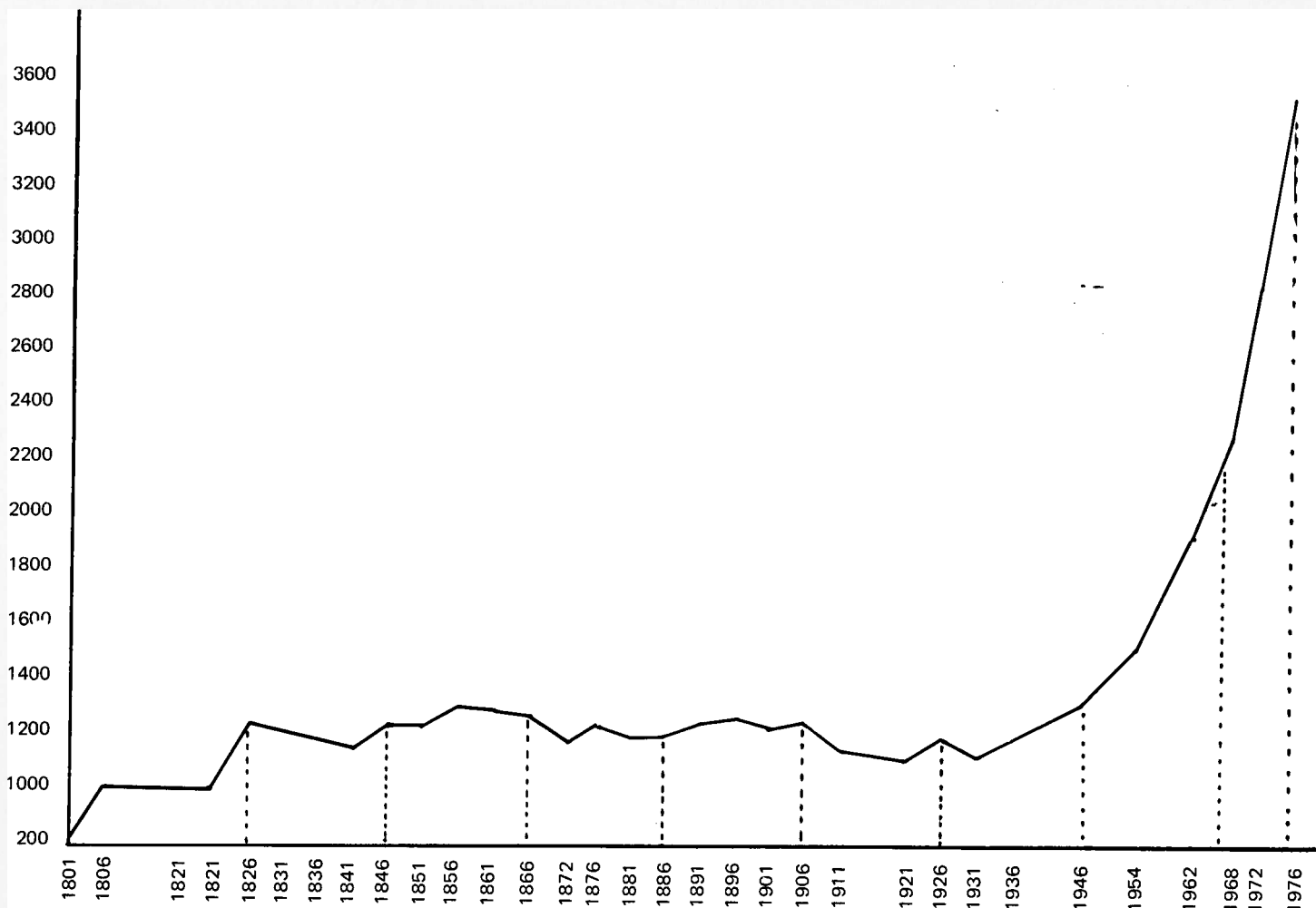
SECTION INVESTISSEMENT	
1971	6.778
1972	39.630
1973	939.717
1974	660.526
1975	158.852
1976	

**auto-école**  
 du  
**Laurier-Fleuri**  
**R. PATOILLERE**  
 Diplômé de la Prévention Routière -  
 Diplômé d'Etat  
 Route de Clisson  
**44120 VERTOU**  
 COURS DE CODE AUDIO-VISUEL  
 EXAMENS ÉCRITS PAR TESTS

**"Valérie"**  
 Haute Coiffure  
**Mme RABREAU**  
 2 rue Franklin  
 NANTES  
 Tél. 71.38.20

**ÉVOLUTION**

**DÉMOGRAPHIQUE**



Nous avons dans différents bulletins parlé de l'assainissement. Nous aborderons une dernière fois cette question pour le mandat qui se termine, simplement pour traiter du problème de la gestion de ce service qui, à BASSE-GOULAIN, a été conçue de façon originale.

Dans les communes environnantes le problème de la gestion de l'assainissement a été résolu par l'affermage, c'est une solution classique qui consiste à passer totalement la gestion de la station d'épuration et du réseau à une Société d'Économie Mixte qui se charge du fonctionnement, de l'entretien et de tous les problèmes ayant trait à ce service.

A BASSE-GOULAIN, la solution est différente, le service a été pris en régie autonome. La régie autonome directe de l'ensemble du Service d'assainissement.

Le fonctionnement de la station est assuré par les employés communaux.

L'entretien mécanique a été sous-traité à une société privée.

**L'ASSAINISSEMENT**

Bernard JANIN

Le réseau d'assainissement est entretenu également par une société privée.

La collecte des taxes de déversement est assurée par le service administratif de la Mairie et de la Perception.

Les avantages de cette gestion sont très significatifs.

Sur le plan technique : le fonctionnement de la station est plus que satisfaisant puisqu'elle a obtenu le ruban bleu de la Loire-Atlantique.

Sur le plan administratif, si elle a pour inconvénient d'être une charge non négligeable pour le service administratif Mairie, elle permet malgré tout, une certaine souplesse de fonctionnement.

Sur le plan financier, l'avantage le plus important revient à l'usager : le coût du mètre cube d'eau déversée en affermage est d'environ 1,70 F alors qu'il ne revient qu'à 0,90 F en gestion autonome. Compte tenu du prix du mètre cube d'eau potable, déjà relativement élevé sur notre commune, il importait de trouver la solution la moins onéreuse pour la population, car pour un budget modeste la différence de prix n'était pas à négliger.

**A VOTRE SERVICE !...**  
 Spécialiste de la "Sécurité Totale"  
**Jacques POIRIER**  
 ASSUREUR CONSEIL  
 29 hameau des Grezillères - 44115 BASSE-GOULAIN  
 Téléphone 54.90.63  
**ASSURANCES TOUTES BRANCHES**  
 CONSEILS GRATUITS  
 Tarif Auto EXCEPTIONNEL pour bons conducteurs

**GÉRARD ROUSSEAU**  
 COUVERTURE  
 PLOMBERIE  
 ZINGUERIE  
 CHAUFFAGE  
 Tél. 78.32.70  
 7 rue du Bas-Poitou / 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE  
 Le Bourg / 44120 BASSE-GOULAIN

# L'URBANISME & LES ÉQUIPEMENTS DE 1972 à 1976

Ph. BEAUPERE



Commune rurale ancienne et importante (il y a 150 ans comptait déjà 1222 habitants), BASSE-GOULAINNE bénéficie d'un réseau de voirie communale développé mais vétuste, assez bien équipé en réseau d'eau et d'électricité. Mais les équipements collectifs sont rares, il n'existe pas de règlement d'urbanisme, la mutation de l'agriculture vers un tissu urbain assez dense s'accélère, les constructions en ordre dispersé le long des principales voies enclavent des terrains importants.

L'action municipale en matière d'Urbanisme a dû être menée « tous azimuts » pour faire face aux urgences résultant d'un accroissement rapide de la population des années 60.

En premier lieu, ébaucher un plan général d'urbanisme. C'est pourquoi le Conseil Municipal, par délibérations unanimes des 23 février 1972 et 15 avril 1972 a pris la

décision de mettre en place un groupe de travail chargé de préparer le Plan d'Occupation des Sols. Ce travail a conduit vos élus à réfléchir sur les vocations et les destinées de BASSE-GOULAINNE, les possibilités d'utilisation des sols variés de la commune, les zones à réserver en priorité à l'urbanisation et aux constructions, celles à préserver pour l'agriculture. En désaccord avec le schéma d'aménagement du Grand Nantes, réservant à BASSE-GOULAINNE une vocation essentiellement rurale avec une stagnation de la population au niveau déjà acquis, le groupe de travail a été suspendu par décision du Conseil Municipal, jusqu'à ce qu'une révision du schéma directeur intervienne au deuxième semestre 1976 et accorde à notre commune un objectif raisonnable de 8.500 habitants en 1980.

A partir de ce plan général de travail et de réflexion, des actions très diverses ont été engagées suivant les urgences et les possibilités financières limitées de la commune ; en voici un rappel par nature d'actions :

## INFRASTRUCTURES.

1) Étude d'un plan d'assainissement général de la commune et réalisation de la 1ère tranche de la station d'épuration (capacité 3.000 habitants, mise en service septembre 1973). Environ les 2/3 du réseau seront réalisés à fin 1976 avec le raccordement à Launay-Sillay, Le Hamelin, Le Château d'Eau.

2) Aménagement général de la voirie. A partir d'études confiées à l'Équipement, ont été réalisées : l'aménagement complet avec trottoirs de la D 119 de la Rivière au Bas du Bourg, l'aménagement du Chemin du Vigneau et de la place de la Rivière, le renforcement de la route des Landes de la Plée, le renforcement de la D 319 sur tout le territoire de la commune, l'aménagement du très dangereux carrefour du « Bas du Bourg » après rectification de l'enceinte du cimetière et suppression de la clôture du jardin de la « Vieille Cure ».

D'autres projets sont en cours d'études ou déjà soumis à l'enquête publique : le Chemin du Petit Hâvre en Vallée, permettant de désenclaver des terres inaccessibles depuis des décennies, le Chemin du Hamelin à la Jarnigarnière, le Chemin de la Croix des Fosses au Tertre si mauvais, et, bien sûr, la poursuite de l'aménagement des départementales D 119 et D 319 dans toute l'agglomération.

Pas encore en travaux, mais d'une réalisation très prochaine maintenant, le projet de la voie expresse du Pont de Bellevue au Carrefour des Épinettes a fait l'objet d'études particulières et de nombreuses interventions de la Municipalité de telle sorte que le tracé initial a pu être sensiblement modifié, les dessertes communales obtenues, l'ensemble du projet reporté à l'Est vers la limite de la commune avec HAUTE-GOULAINNE. Le projet définitif et les compensations financières ont pu ainsi être acceptées à l'amiable par tous les propriétaires concernés.

## 3) Extensions diverses.

Le réseau de distribution d'eau a fait l'objet de renforcement ou bouclages pour assurer une distribution correcte. Le réseau d'électricité a également été renforcé. Une canalisation de gaz naturel dessert maintenant toute la zone urbaine depuis le Carrefour des Rouches jusqu'au Moulin Soline.

A partir du relais construit à La Chesnaie, un renforcement important du réseau téléphonique, principalement en sous-terrain, est en cours de réalisation sur toute la commune.

## 4) Éclairage public.

Le réseau de l'agglomération principale a été très largement étendu : Rue du Grignon, place de la Rivière, Bas du Bourg, Les Rouches, le Moulin Soline, la Pierre Frite.

## 5) Eaux pluviales.

L'urbanisation entraîne un accroissement très important du volume des eaux pluviales et une grande quantité de leur écoulement. Le système vétuste du Bourg ne peut plus y faire face. Une étude d'ensemble a été faite et les premières réalisations concernent le collecteur principal de la Place de la Rivière au Bas du Bourg avec 11 déversoirs au travers de la chaussée de 500 cm de diamètre et un nouveau collecteur au travers de la Grillonnais pour mieux absorber les eaux du Lotissement de la Grand'Ouche.

## 6) Voiries rurales.

Le réseau de voies secondaires, nécessaires à l'activité des habitants encore nombreux qui vivent de l'agriculture nécessitait de gros travaux, compte tenu de son état de délabrement. C'est seulement en 1975 et 1976 que des crédits d'environ 200.000 F ont été affectés à la remise en état d'environ 7.200 mètres de chemins ruraux.

Tous Matériaux de Construction - Bois du Nord et de Pays - Panneaux et Menuiseries Préfabriquées

E<sup>ts</sup> **POUDRY s. a.**

44450 ST JULIEN DE CONCELLES  
Tél. 54.10.08 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

44470 THOUARÉ SUR LOIRE  
Tél. 77.33.46 / 77.31.90 THOUARÉ-SUR-LOIRE

L'entretien des fossés, encore insuffisants a fait l'objet d'un programmes par tranches : 3 tranches d'environ 7 à 10 km linéaires ont été réalisées.

## 7) Canaux et Assainissement.

A l'occasion du remblaiement des terrains du Grignon, le Petit Canal, dont le dernier entretien remontait à la fin de la guerre, a été entièrement curé depuis le Pont du Gué jusqu'à la Loire avec dragage du Port. La salubrité générale du Bourg y a bien gagné.

## 8) Dénomination de la voirie.

Le développement de la population et du trafic dans la vie de chacun rendait indispensable de dénommer la voirie et d'affecter aux habitations des numéros d'ordre. Ce travail ingrat a été mené à bien en 1973 et 1974.

## PATRIMOINE FONCIER.

Le patrimoine foncier ne permettait pas les réalisations indispensables d'équipements collectifs. C'est pourquoi la commune s'est attaquée à acquérir à l'amiable, aux meilleures conditions de prix, les terrains nécessaires aux aménagements urgents ainsi qu'au développement de la Commune.

1972 - Terrain du Grignon : 12 hectares entièrement remblayés de 1,30 m, puis 4 hectares à l'Est qui doivent être entièrement remblayés.

1975 - Terrain de 32.000 m<sup>2</sup> à proximité immédiate et au Sud de la Grand'Ouche.

1976 - Terrain de 7.500 m<sup>2</sup> environ en vallées en vue d'implantation d'une industrie et terrain de 2.000 m<sup>2</sup> sur la route de l'Île Chaland pour l'aménagement et l'extension du déversoir municipal. Simultanément, certaines cessions ont été réalisées avec des objectifs bien précis en matière d'habitations à caractère social :

- Vente de Terrain de la Razée 8.086 m<sup>2</sup>

- Vente de 3,6 ha après remblaiement au Grignon.

## BATIMENTS MUNICIPAUX.

### - Constructions neuves :

1973 - Construction de la première tranche (12 classes primaires) d'un Groupe scolaire conçu pour faire face par extension aux besoins futurs, et équipé d'un préau couvert constituant ainsi une salle de réunions pour les besoins divers de la Commune. Une cantine municipale a été réalisée en même temps que le Groupe scolaire qui assure dans un premier temps environ 45.000 repas par an.

1975 - 1976 - Construction d'une Poste et d'un Centre de Tri avec possibilité d'extension, améliorant grandement les conditions de travail du Personnel des P.T.T. et la qualité du service pour la population. Cet immeuble est loué par la Commune à l'Administration des P.T.T.

- Construction d'un Club de Jeunes (Mille-Club) pour lequel les jeunes ont apporté leur contribution importante en assurant le montage des éléments livrés à la Municipalité par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

1976 - Construction d'une Salle Omnisports polyvalente aux dimensions réglementaires pour être homologuée pour les compétitions officielles (25 m x 40 m) permettant des matches de volley, basket, tennis et hand-ball).

Deux séries de vestiaires assurent des conditions convenables pour les athlètes qui utilisent la Salle ou les terrains extérieurs.

- Construction d'un atelier municipal de 116 m<sup>2</sup> contigu au garage existant déjà, près du Château d'Eau. Cette réalisation assurera, outre la remise correcte du matériel municipal, de meilleures conditions de travail pour le personnel technique de la Commune.

Restaurant "MON REVE"

Grand parc - Roseraie

Route touristique des bords de Loire

☎ 54.90.10

BASSE-GOULAINNE



CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE  
ISOLATIONS  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Agréé EDF

Patrick OLIVIER

6 place de l'Église - 44115 HAUTE-GOULAINNE

Tél. 54.91.71

— Aménagements des bâtiments existants :

1972 — 1973 — Ensemble de la Vieille Cure. Avec des frais réduits, ce vieux et joli bâtiment a été dégagé d'une végétation envahissante et transformé en Centre Social (Centre Paul Edouard Lynch) en même temps qu'un parking avec jardins étaient aménagés.

1973 — La « Salle Verte », récupération de classes désaffectées à Nantes, n'a pas l'esthétique, le confort et les dimensions souhaitables, mais heureusement elle tient bon pour faire face aux demandes sans cesse croissantes.

La salle, confiée au Club des Jeunes en attente du Mille Club, le long de la rue Busson Billault, sera la bienvenue comme Salle de réunions complémentaire.

1974 — 1975 — École maternelle : aménagement et extension dans l'École Primaire rendue libre par la construction du nouveau groupe scolaire. Il a ainsi été créé une salle de repos et une salle de jeux.

1975 — Mairie : extension des locaux administratifs en récupérant une classe de l'école maternelle pour créer le Bureau du Secrétaire Général et la Salle du Cadastre.

1976 — Vieille Cure : réfection de la toiture du grand hangar contigu au Centre Social pour en faire un dépôt de matériel communal.

**EQUIPEMENTS COLLECTIFS.**

— Sports.

Outre la Salle Omnisports, la jeunesse de la population de BASSE-GOULAINNE et le renouveau de l'attrait du sport pour les moins jeunes nécessitaient un gros effort d'équipements.

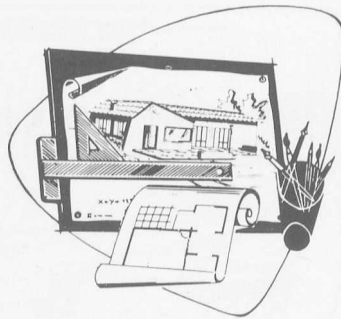
1976 voit réaliser un ensemble déjà important :

- Un terrain de foot stabilisé avec éclairage pour l'entraînement.
- Un terrain de foot gazonné avec arrosage, pour les compétitions.
- Un plateau d'évolution avec équipement basket, volley et hand-ball.
- Une piste d'athlétisme de 6 m de large et 400 m de long.

Cet ensemble devra par la suite être complété et amélioré par des voies d'accès, des plantations, etc ...

— Déversoir municipal.

C'est seulement après que le tracé définitif de la voie expresse soit arrêté qu'un projet d'extension et de clôture définitif de ce déversoir (que l'indiscipline générale de la population locale, bien au-delà de Basse-Goulaine, maintient dans un état immonde) a pu être établi et réalisé.



**CONSTRUCTION DE LOGEMENTS.**

La Municipalité a estimé ne pas devoir s'intéresser directement à la réalisation d'ensemble ou de lotissements excepté l'achèvement du Lotissement Communal de la Grand'Ouche.

Elle a cependant participé à l'élaboration puis approuvé de nombreux projets :

- 1) Les Hauts de Basse-Goulaine : Lotissement résidentiel 32 lots de 2.500 à 4.000 m<sup>2</sup>.
- 2) L'Échalier : Lotissement de 81 lots de 400 à 1.200 m<sup>2</sup> en deux tranches égales.
- 3) Launay-Sillay : Lotissement en milieu rural de 30 lots de 1.000 à 2.500 m<sup>2</sup>.
- 4) Le Parc - Les Grézillières : Lotissement résidentiel de 10 lots.
- 5) Le Grignon : lotissement social de 65 maisons (T4, T5, T6) accessible à la propriété, type H.L.M., réalisé par la S.C.I.C.
- 6) La Razée : ensemble collectif (T1, T2, T3, T4, T5) de 47 logements locatifs type H.L.M. réalisé par le Home Atlantique.

Sur ces terrains comme sur des terrains privés disponibles ou dans le cadre de donation partagée à leurs enfants par des agriculteurs, le rythme des transactions et des constructions neuves a été soutenu, malgré la conjoncture généralement peu favorable, surtout depuis 1974.

**ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION**

	Certificat d'urbanisme	Permis de construire
1972	43	73
1973	39	71
1974	63	88
1975	51	86
1976	58	88

(10 mois)

PLANTS - GRAINES ET DIVERS

**HAURY Jean et Charles**

2, route de Clisson - 44200 NANTES  
Tél. 75-63-00

**AMBULANCE - TAXI** Tél. 54.90.70  
**J.-L. CHAILLOT**  
MAISON DE LA PRESSE  
**CAFÉ DES SPORTS** BASSE-GOULAINNE

**JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS**

Traditionnellement désormais en fin d'année civile et en début d'année scolaire, c'est l'époque des bilans. Il apparaît désormais effectivement nécessaire de s'arrêter un instant et d'effectuer quelques comparaisons afin de rectifier, voire d'améliorer certaines données.

Cette année 1976 revêt sans aucun doute un caractère un peu particulier puisqu'elle coïncide avec la fin d'un mandat, ce qui permet, sur six années, de mieux mesurer les différentes actions engagées et leurs répercussions budgétaires.

**LES ÉCOLES.**

Au cours des années 71-72-73 notre action a été particulièrement orientée vers les problèmes naissants concernant les écoles.

C'est ainsi que rapidement est apparue la nécessité de construction de classes nouvelles. Dans un premier temps la Salle Verte a été utilisée pour assurer un intérim, en effet pendant l'année scolaire 71-72 deux classes ont été installées. Au cours de cette période nous avons dû accélérer le processus administratif et technique pour la construction du Groupe Scolaire du Grignon. Ce fut pratiquement un tour de force, compte tenu qu'aucune réserve foncière ne nous permettait d'implanter les locaux en projet, d'une part et, qu'aucun projet pédagogique n'avait été déposé d'autre part.

Grâce à une certaine diligence de l'administration, à une attention soutenue des élus locaux, l'ouverture de la première tranche primaire pouvait accueillir les élèves de la rentrée scolaire 72-73.

Parallèlement aux exigences des enfants du primaire il fallait également améliorer l'accueil des enfants en maternelle.

C'est ainsi que des aménagements non négligeables et nécessaires permettaient de convertir les sections enfantines en école maternelle (construction salle de jeux, équipement d'une salle de repos et aménagement de sanitaires).

Bien que le nombre d'élèves soit en légère régression en école maternelle il apparaît nécessaire pour faire face à la rentrée scolaire 78-79 d'envisager la réalisation d'une nouvelle école maternelle avec extension du service de restauration. L'ensemble de ces futures installations a été retenu par les services administratifs concernés, et l'inscription effectuée en 1973 peut nous permettre de faire face à ce projet dès 1977, ce qui permettrait d'assurer sous réserve la rentrée en 1978.

Dans ce contexte des écoles on note également, durant ces six dernières années, des investissements importants au niveau du matériel d'équipement, qui était très modeste dans le passé. C'est ainsi que pratiquement à 80 % tout le mobilier scolaire a été renouvelé. Dans le domaine du matériel pédagogique un complément se rapprochant des normes exigées a pu être investi (matériel audio-visuel entre autres et d'activités physiques et d'éveil).

Notons également la revalorisation non négligeable de la convention concernant les écoles privées de notre Commune.

Les derniers équipements sportifs et de plein air mises à la disposition des écoles doivent permettre d'améliorer en particulier les activités du tiers temps pédagogique.

Enfin en consultant le tableau fournitures scolaires on remarquera que les exigences à ce niveau ont progressé sans négligence, il faut se rappeler aussi des augmentations démesurées du matériel dans ce domaine.

Les moyens actuels mis en œuvre demeurent un minimum, ce n'est donc pas un luxe. Une attention doit persister si on admet que l'éducation est un secteur prioritaire.

Jean LE MAUR

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

INSTALLATION CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

**Télé — Electro-Ménager**

Distributeur : RADIOLA - LINCOLN - FLANDRIA

Service après-vente et Dépannages rapides

**Ets OLLIVIER s.à.r.l.**

437 route de Clisson

44230 ST-SÉBASTIEN-s/Loire

Tél. 75.69.32

FABRIQUE D'AGGLOMÉRÉS  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
CARRELAGES  
MOQUETTES

Dépositaire :  
**PLANCHERS RECTOR**  
Produits Mauer Roc

**St SEBASTIEN MATERIAUX SA**

Magasin d'exposition : rue de la Jaunaie

44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE — Tél. 78.33.25 / 78.30.30

Les effectifs

	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
Maternelle Publique	87	102	150	141	131	129
Maternelle Privée	86	79	85	91	87	74
Primaire Publique	71	136	157	182	200	226
Primaire Privée	70	118	129	133	137	155
C.E.S. Public	84	101	106	106	144	134
C.E.S. Privé	31	35	39	45	57	61

La Participation Financière (fournitures scolaires)

	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
Primaire Publique	25,00	25,00	27,50	38,00	45,00	50,00
Primaire Privé	25,00	25,00	27,50	38,00	45,00	50,00
C.E.S. Public	15,00	16,50	16,50	20,00	25,00	27,50
C.E.S. Privé	15,00	16,50	16,50	20,00	25,00	27,50

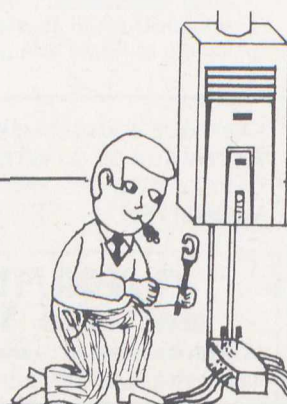
Participation financière matériel – École Publique

	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
Équipement Mobilier	6.644,33	7.321,94	23.080,02	25.856,19	18.218,00	24.700,00
Fonctionnement Matériel pédagogique	Incorporé dans les sommes ci-dessus indiquées)				par élèves 10,00	par élève 10,00

Participation financière – École Privée

	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
Subvention	20,00	20,00	20,00	20,00	120,00	135,00

**CHAUFFAGE**  
à  
**EAU FROIDE**  
60 à 80 % d'économie réelle



**DANIEL SEBIRE**

Plomberie - Chauffage - Couverture - Zinguerie

107 route des Landes-de-la-Plée  
44115 BASSE-GOULAINÉ

LE TRANSPORT SCOLAIRE.

Ce service, créé pour la rentrée scolaire 71/72, a nécessité de nombreuses interventions compte tenu de la conjoncture de notre Commune face aux textes légiférant le transport scolaire. En effet seuls les enfants dont le lieu d'habitation était distant de trois kilomètres pouvaient bénéficier d'une éventuelle subvention, excluant encore à ce jour les enfants fréquentant la maternelle. Le danger permanent des enfants sur le réseau routier de la Commune a permis de prendre les enfants en compte.

Ce service a vu naître des améliorations et entre autres l'organisation d'une surveillance à tous les niveaux du service, par des agents commerciaux. Ce service donne pratiquement satisfaction dans sa structure actuelle, encore que la Commission du transport scolaire a évoqué récemment le problème d'aménagement des points principaux qui nécessiteraient la mise en place d'abri pour l'attente des enfants.



Notons qu'en ce qui concerne le transport scolaire, une tentative d'organisation conjointe HAUTE et BASSE-GOULAINÉ a été entreprise cette année pour les enfants fréquentant le C.E.S. des Savarières. Le refus de la Commune de HAUTE-GOULAINÉ nous a contraints à utiliser les services réguliers avec circuits aménagés. Cela néanmoins permet à 18 enfants de bénéficier de meilleures conditions de déplacements pour une participation modeste par rapport au tarif normal.

	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
Car	129,34	187,64	220,51	235,90	176,82	332,97
Surveillance	30,53	33,72	40,63	46,17	55,95	68,96
Département	13,50	18,60	22,50	23,71	26,86	36,28
État	58,52	80,60	97,51	102,76	116,42	157,24
Commune	58,52	33,72	40,63	46,17	55,95	68,96
Famille	45,00	105,00	105,00	123,00	135,00	150,00
Subventionnés	119	90	86	95	88	93
Non subventionnés	48	46	43	48	48	35

Nombre d'élèves	Tarif normal année	Subvention État	Subvention Départ.	Subvention Commune	Participation Familles
18	864,00	561,60	129,60	néant	150,00

LE RESTAURANT D'ENFANTS.

La restauration des enfants en 72 était organisée au niveau de chaque école et avec des conditions qui étaient certes favorable aux familles, mais très modeste sur le plan équipement, voire fonctionnement. Au passage nous renouvelons nos remerciements aux personnes chargées de ces services : cuisinières (peu rémunérées), aux instituteurs (bénévoles pour la surveillance) et aux associations assurant bénévolement la gestion.

La construction du restaurant d'enfants et sa mise en service à la rentrée scolaire 72-73 a permis d'améliorer très nettement les conditions de restauration des enfants des écoles sans pour autant trop augmenter la part des familles.

On ne peut que féliciter le comité de gestion chargé d'assumer la bonne marche de ce service.

RESTAURANT D'ENFANTS

	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
REPAS SERVIS	néant	néant	35.315	37.248	38.677	
Participation Commune			0,75	0,85	1,15	
Participation Familles			3,50	4,00	4,60	5,20



### LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS.

Depuis quelques semaines les sportifs de notre Commune utilisent les terrains de sport et la Salle Polyvalente mis à leur disposition.

Ce complexe, dans son ensemble, apparaît enfin à la mesure des besoins de notre Commune, bien que certaines installations ne soient pas achevées.

Ce projet étudié en décembre 74, et opérationnel en 76, nous montre que la réalisation a nécessité bien des démarches administratives et de nombreuses interventions sur le terrain, pour atteindre les objectifs fixés, deux années auront été nécessaires.

Ces installations, utilisées déjà par des sociétés existantes et les structures éducatives de notre Commune doivent cependant justifier leur présence par un développement évident du sport de la Commune. Chacun doit se sentir concerné quelque soit le sport choisi et pourquoi pas l'âge acquis...

### PARTICIPATION COMMUNALE – SPORTS & LOISIRS

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Subvention aux Sociétés	1.200	2.750	1.750	4.500	5.900	7.700
Nombre de Sociétés	2	4	3	4	4	5

### LE CLUB DES JEUNES.

En 1972 quelques jeunes se regroupent et décident d'organiser ensemble leurs loisirs, très rapidement une équipe anime les activités des jeunes dans un local juxtaposant le Centre Social.

Quelques années ont suffi pour constater que les conditions matérielles étaient nettement insuffisantes pour développer leurs activités.

Suite à notre inscription en 1971 à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour l'acquisition d'un Mille Club, il devenait urgent de confirmer notre demande.

Ce local nous était livré, en septembre 1975, monté essentiellement par les jeunes, il sera achevé avant fin 1976, ce qui permettra aux jeunes de la Commune de maintenir, voire étendre dans de meilleures conditions leurs activités de loisirs et de cultures.

Ce local équivaut à une subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports de 12.000 francs. Pour sa part, la Commune a engagé environ 70.000 francs.

Quelques équipements seront sans doute encore nécessaires, en fonction des besoins créés par l'animation.

Notons, que malgré des rapports assez distants entre les élus municipaux et les Jeunes, une réalité évidente est que la Jeunesse de notre Commune a retenu toute l'attention de ceux qui avaient à faire face aux équipements dans ce domaine.

### CONCLUSIONS

Face à l'ensemble de ces chiffres, je formulerai peu de commentaires, des éléments doivent permettre à chacun de mesurer les besoins qui apparaissent nécessaires au fonctionnement des services qui touchent plus particulièrement la jeunesse de notre Commune.

Volontairement, je m'abstiendrai de vous transmettre mes observations sur le fonctionnement des divers services concernant ce secteur, ceux-ci ont été sollicités pour vous en faire part dans ce bulletin.

Je me permets toutefois d'attirer l'attention sur d'éventuelles comparaisons avec la passé. Il importe de tenir compte, étant donné l'évolution de la Commune, d'un certain nombre de créations ou de modifications de fonctionnement.

Je vous invite enfin à vous reporter aux informations données par les services de l'urbanisme et des finances pour

avoir des éléments au niveau des investissements en équipements réalisés pour l'ensemble du secteur Jeunesse Sports et Loisirs.

Je voudrai terminer en vous informant que l'ensemble des problèmes concernant ce secteur a trouvé des réponses par la participation en moyenne de 15 personnes aux 40 réunions de la Commission Jeunesse et Sports, que ces représentants engagés pour la plupart dans diverses organisations locales ou autres, soient vivement remerciés de l'appui qu'ils ont apporté aux Conseillers Municipaux mandatés pour étudier et proposer des solutions répondant aux besoins de la population de notre Commune.

En ce qui me concerne, je demeure conscient que certains besoins ne sont pas satisfaits à ce jour, le fonctionnement des structures locales entre autres nécessite l'engagement et la prise de responsabilité des individus qui m'apparaissent de moins en moins évidents, on ne peut que le regretter en demeurant inquiet pour l'animation de la cité dans de très proches perspectives.

*Dr. Michel HARDY*



# AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

Dr Michel HARDY

Il m'appartient de vous faire part du travail effectué sur le plan social et culturel et je le fais avec d'autant moins de fierté que l'ensemble du travail est dû à notre regretté Paul-Edouard LYNCH qui a su, en peu de temps, cristalliser autour de lui toute une équipe assez forte pour résister à son départ.

L'ouverture du Centre Paul-Edouard Lynch, dans l'enceinte de la Vieille Cure, a permis de mettre sur place une structure d'aide sociale dont l'importance échappe peut-être à certains d'entre vous.

L'ordre de l'étude des différents services mis à la plaque ne répond pas à son importance et je tiens à le souligner dès le début.

Le Club du 3ème Age de BASSE-GOULAINNE a connu un très gros succès et je ne cesse de m'en réjouir. L'esprit qui y règne est excellent, le travail qui est fait fructueux. Je constate que les Membres de ce Club n'ont aucun désir de le quitter et au contraire font tous leurs efforts pour le développer.

La Halte d'Enfants fonctionne très bien, malheureusement beaucoup de mères ne connaissent pas encore son existence ou n'osent pas en profiter. Pourtant il me semble que cette garde d'enfants soulage beaucoup les mères qui la connaissent.

Les services sociaux sont également en place et très efficaces, autant la P.M.I. que l'Assistante sociale, dont malheureusement nous avons été privés pendant un certain temps. Il m'a fallu de nombreuses démarches pour obtenir une nouvelle assistante sociale à plein temps qui a pris ses fonctions il y a quelques mois. A noter également la permanence de la Sécurité Sociale qui évite aux habitants de notre Commune de se déplacer vers NANTES, et donc de perdre un temps précieux.

L'aide vestimentaire est un service très discret mais d'une très grande efficacité et je ne peux m'empêcher de remercier Mesdames BOUYER et DABOIS de leur dévouement.

La bibliothèque, avec le bibliobus, animée par Mmes ROLLAND et BOURDEAU, et Mme PONNEAU pour le 3ème âge, constitue un service dont l'utilité est évidente. La quantité des livres échangés le prouve.

Enfin je dois remercier les membres du Bureau d'aide sociale qui, dans un travail très discret, a aidé de très nombreuses familles.

Sur le plan culturel, nos réalisations n'ont pas pu être à la hauteur de nos ambitions. Nous avons pu vous proposer deux concerts dont le premier surtout a été un gros succès. Il est certain que si notre Ami LYNCH était resté à la tête de la Commission, les réalisations culturelles auraient été plus importantes. L'ampleur de ma tâche ne m'a pas permis de remplir ce rôle comme je l'aurais désiré. Enfin je veux souligner le bon esprit et l'efficacité du travail de la Commission Sociale et Culturelle et remercier tous les membres qui y ont participé.

## CONCLUSION.

Il m'a semblé indispensable de vous exposer tout le travail que nous avons fourni durant ces six années de notre mandat. En effet beaucoup d'entre vous ne se rendent pas compte de l'extrême intensité du travail à fournir. Je peux dire que ce travail est le fruit d'une collaboration en équipe et prouve qu'avec des idées politiquement différentes une équipe peut être très efficace lorsqu'elle a comme seul but le bon fonctionnement et le développement de la Commune.

Tout ce que nous vous avons promis au cours de la campagne électorale a été tenu, et bien au-delà, comme vous pouvez en juger.

Il faut être conscient que si l'on veut gérer une Municipalité telle que la nôtre, que le travail qui reste à faire est immense et il convient de faire un bilan exact des possibilités de chacun et du temps que l'on peut consacrer à son mandat. Je souhaite que l'œuvre entreprise trouve une continuité pour le plus grand bien de la Commune de BASSE-GOULAINNE.

## Information

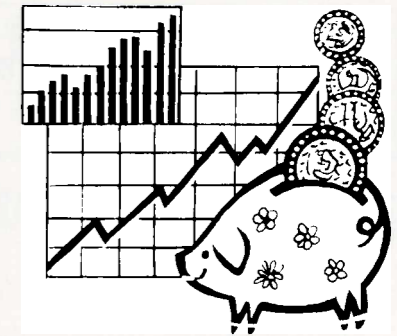
Remerciant tous les annonceurs et particulièrement les commerçants et artisans de BASSE-GOULAINNE qui, par leur publicité ont permis la parution de ce bulletin, je me permets de vous présenter mes meilleurs vœux pour 1977.

Je tiens malgré tout à rappeler à tous les lecteurs que les articles qui paraissent dans ce bulletin sont sous la responsabilité pleine et entière de leurs signataires, sans engager pour cela l'ensemble de la Municipalité.

Toujours à votre disposition,

R. DAGAN

# COUP D'ŒIL SUR LES IMPOSITIONS COMMUNALES



Souvent nous sommes tentés de jeter un coup d'œil en arrière, soit pour des statistiques, des comparaisons ou tout simplement par curiosité ou information.

C'est ce que je viens de faire pour les impositions directes communales. Le résultat obtenu, me paraissant satisfaisant au point de vue information, j'ai pensé le partager avec vous.

Sommairement, je vous rappellerai que les impositions communales comprenaient jusqu'au 1er janvier 1974 :

- la contribution foncière des propriétés bâties
- la contribution foncière des propriétés non bâties
- la contribution mobilière
- la contribution de patente

remplacées à cette date par :

- la taxe foncières des propriétés bâties
- la taxe foncières des propriétés non bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle (application seulement au 1er janvier 1976).

Comme points de comparaison, j'ai retenu les vingt années passées, de 1956 à 1971, tous les cinq ans, et depuis 1972 tous les ans.

En 1956, chaque habitant supportait en moyenne, une imposition communale directe de 19,48 francs, lorsqu'en 1976 celle-ci est de 328,64 francs, représentant une augmentation de 1.687,06 %.

Un salarié de situation moyenne percevait en 1956 un salaire d'environ 40.000 anciens francs, soit 400 francs par mois, ce même salarié, en 1976, est rémunéré sur la base d'environ 2.000,00 francs, représentant une augmentation de 400 %.

Dans ce cas nos impôts locaux auraient augmenté environ 4 fois plus que nos salaires.

Je vous laisse le soin de tirer de cette information les conclusions que vous jugerez utiles, mais, de mon avis personnel, je crois que nous avons atteint la cote d'alerte, et il semble temps de penser à une gestion communale moins coûteuse, et plus en rapport avec nos possibilités financières.

Dans un cas contraire où irions-nous ?

Pourquoi n'avons-nous pas mis tout en œuvre pour que la population de BASSE-GOULAINNE atteigne 5.000 habitants en 1976 ce qui, d'une part aurait amené des ressources supplémentaires à la commune, et d'autre part aurait permis de répartir les charges de fonctionnement sur un nombre d'habitants beaucoup plus important d'où une imposition très nettement moins importante pour chacun. Et ce, alors que nous avons créé des installations pour 5 à 6.000 habitants.

P. BOUIN

Années	TAXE HABITATION	TAXE FONCIERE NON BATIE	TAXE FONCIERE BATIE	TAXE PROFESSIONNELLE	TOTAL	POPULATION TOTALE	Soit par HABITANT	IMPOSITION DÉPARTEMENTALE
1956	8.779	9.678	5.593	5.945	29.986	1.539	19,48	13.710
1961	15.332	14.264	8.308	11.728	49.632	1.539	32,25	25.273
1966	24.130	25.084	12.564	19.379	81.159	1.938	41,88	47.103
1971	74.477	58.384	30.686	53.692	217.259	2.251	96,52	82.841
1972	98.925	65.113	35.149	68.094	267.281	2.583	103,47	98.181
1973	158.505	83.329	45.713	88.428	375.975	2.583	145,55	106.169
1974	222.274	100.785	56.746	184.156	563.961	2.583	218,33	157.162
1975	370.419	150.092	90.547	273.386	884.444	3.120	283,47	207.813
1976	438.815	168.436	115.279	302.847	1.025.377	3.120	328,64	347.935

(chiffres en nouveaux francs)

### laiterie M. JEANNEAU

La Jarniganière - tél. 54.90.08 - 44115 BASSE-GOULAINNE  
PRODUITS FRAIS

:- Lait Pasteurisé, Sachet, Crème fraîche, Beurre :-

### Bernard BÉGUIN

Masseur - Kinésithérapeute

32, rue de la Razée  
Lotissement du « Tertre »

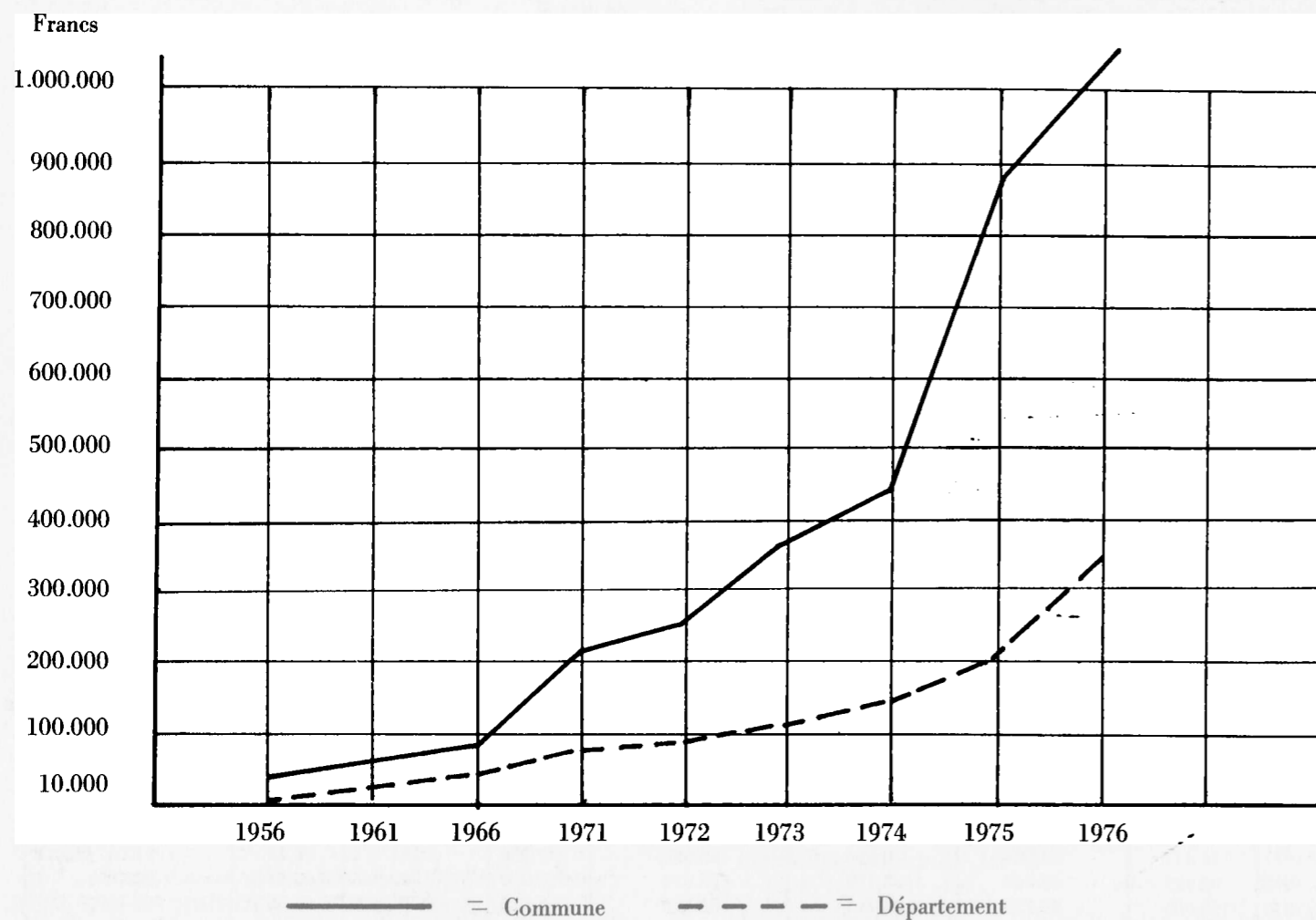
Massage - Rééducation  
Électrothérapie

Para Fango infrarouge  
44115 BASSE-GOULAINNE  
Tél. 54-91-61


Coiffure Dames " LA GRANDE OUCHE "  
**Mme Sylvette BERTRAIT**  
 44115 BASSE-GOULAINÉ — Tél. 54.92.31  
 Parfumerie, Traitement, Brushing, Conseils Journée continue le Vendredi

 SERRURERIE DE BATIMENT - FERRONNERIE  
**Maxime MARAUD** **Yvon BIZIEN**  
 Les Landes-de-la-Plée — 44115 BASSE-GOULAINÉ — Tél. 75 50.28

## PROGRESSION DES IMPOSITIONS COMMUNALES & DÉPARTEMENTALES



**FUEL CHARBONS** **Mme BRETAUDEAU**  
 ENGRAIS FOURRAGES  
 409 route de Clisson, 44230 ST-SÉBASTIEN, tél. 75.69.30

 TRAVAUX PUBLICS  
**BLANLOËIL**  
 44. CLISSON 111.78.01.60  
 TERRASSEMENT ADDUCTION D'EAU V.R.D. CARRIERES ASSAINISSEMENT

## LES AFFAIRES SOCIALES

### ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA GRANDE OUCHE

Notre Association, créée à l'initiative des propriétaires du lotissement, s'est réunie en assemblée générale comme chaque année.

Il a été rappelé que notre but réside exclusivement dans la défense des intérêts de chaque propriétaire.

En effet, dès qu'un problème se pose nous intervenons auprès de la Municipalité pour qu'elle fasse le nécessaire dans les plus brefs délais ... !

Ce fut le cas antérieurement pour les ronds-points (création et aménagement).

A la sortie du lotissement, pour la sécurité de chacun, une demande de feux tricolores a été formulée, seul le principe de feux clignotants jaunes a été retenu par la Municipalité.

Plusieurs problèmes annexes ont été également débattus et attendent une prochaine confirmation :

- stabilisation et entretien des trottoirs
- entretien des espaces verts
- rue dépourvue d'éclairage ; heures d'allumage et d'extinction de celui-ci mal adaptées.

De nombreuses initiatives restent encore à prendre et nous nous proposons de poursuivre dans le même esprit l'action entreprise et soutenue par la majorité des habitants du lotissement.

Le Bureau,

### AIDE MÉNAGÈRE

L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE propose, indépendamment de la Municipalité, un service d'AIDE MÉNAGÈRE aux Personnes âgées.

Si vous avez plus de 65 ans, après accord de votre Caisse de Retraite ou du Bureau d'Aide Sociale, vous pouvez obtenir gratuitement, ou avec une participation minime, une aide ménagère qui pourvoira à l'entretien de votre maison, de votre linge, ...

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme LE DOSSEUR, 20 rue de Bretagne à BASSE-GOULAINÉ ou téléphonez au 54.92.19.

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Cadeaux  
**MME BIDET**  
 Réparations garanties  
 30 bis rue Maurice-Daniel, 44230 SAINT-SÉBASTIEN - Tél. 78.33.17

### ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

**NON !** l'Association Familiale Rurale de BASSE-GOULAINÉ n'est pas une « affaire de dames patronnesses ... ni une invention à tuer le temps pour mères qui s'étiolent entre leurs casseroles, ni une œuvre charitable pour âmes en mal de salut. (Et nous invitons ceux qui auraient tendance à juger de l'extérieur, quelque chose qu'ils ne connaissent pas, à venir se rendre compte sur place, afin de savoir à l'avenir, de quoi ils parlent). Ce n'est pas non plus un service municipal. Bref, nous affirmons ici que l'A.F.R. de BASSE-GOULAINÉ est une entreprise sérieuse et qui rend des services considérables aux familles, notamment en paliant à certaines insuffisances des pouvoirs publics.

Nous rappellerons dans ce bulletin quelques points à préciser :

- **La Bourse aux Vêtements** : ne pas confondre avec les chiffonniers d'Emmaüs. Nous ne sommes pas là pour débarrasser les armoires des vieux « rossignols ». Nous demandons d'apporter des vêtements vendables et par « vendables » nous voulons dire des vêtements que vous n'hésiteriez pas à acheter vous-mêmes. Cette mise au point faite, la Bourse aux Vêtements d'automne a remporté un grand succès, plus encore que celle de printemps. C'était pour nous une expérience. Les résultats nous encouragent à continuer. Réunions les 6-7-8 Mai 1977 et 7-8-9-10 octobre 1977.

- **La Ruche** : ne pas confondre avec une garderie. Nous avons la prétention de faire mieux que cela. La formation des moniteurs et monitrices et le sérieux qu'ils apportent à leur travail, les efforts en achat de matériel, et en une animation extérieure que nous avons faite cette année, méritent que les parents en prennent conscience.

- **Le Centre Aéré** : l'école du Grignon est loin d'être l'idéal. En dehors du fait, non négligeable, qu'il n'est pas très folichon pour un enfant d'aller passer un mois de vacances dans l'école même où il vient de passer 9 mois de travail - compte tenu surtout que l'architecture des écoles actuelles n'est pas prévue pour des activités de ce genre - la canicule de l'été dernier nous fait dire que cette solution ne peut être que provisoire.

- Rappelons enfin que l'A.F.R. de BASSE-GOULAINÉ est membre de l'UROC-Pays de Loire, et à ce titre **organisation de Défense des Consommateurs** à part entière. Une responsable de l'Association a déjà suivi deux sessions juridiques pour pouvoir répondre aux consommateurs en difficultés. N'hésitez donc pas à venir nous voir si vous avez des problèmes dans ce domaine.

Lorsque ce bulletin paraîtra, quelques membres de l'A.F.R. auront participé au Congrès National de la Famille Rurale à Paris le 27 novembre. Des choix auront été faits. Une « politique » pour l'avenir, définie. Nous aurons à nous situer.

Anne SIBILEAU  
 Responsable de l'A.F.R.  
 de Basse-Goulainé

P.S. - Pour la partie exhaustive des activités de l'A.F.R. voir un ou une responsable, ainsi que pour le matériel que nous pouvons prêter aux familles adhérentes.

## REPAS DES PERSONNES AGÉES



Pour répondre au désir formulé par un grand nombre de personnes âgées qui hésitent à se déplacer l'hiver ou qui ne peuvent pas le faire à cause du mauvais temps, nous avons décidé de reporter le repas des personnes âgées au mois de MARS ou AVRIL, selon les possibilités, en adaptant la date la plus favorable à tous.

Certes, certains considéreront que c'est bien reculer une tradition qui s'était déjà depuis longtemps instaurée. Il faut savoir que dans beaucoup de communes le repas se passe à cette date qui est beaucoup plus favorable à tous points de vue.

Je pense ainsi faire plaisir à la majorité et je suis convaincu que les autres comprendront leurs camarades moins valides.

Dr Michel HARDY

## SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

La Société de Secours Mutuels de BASSE-GOULAINNE possède une structure homogène et bien équilibrée ; elle a mis en place, au service de ses adhérents, un service rapide et régulier.

Elle est adhérente, à part entière, à l'UNION MUTUALISTE de LOIRE-ATLANTIQUE, Grande Société à l'échelon départemental formée au 1er octobre 1976 de la fusion de deux tendances mutualistes existant en Loire-Atlantique, à savoir :

- L'Union Départementale des Sociétés Mutualistes de Loire-Atlantique ayant siège : 4 rue Désiré Colombe NANTES

- La Mutuelle Familiale Pour Tous ayant siège : rue de Bel-Air NANTES.

qui ne forment désormais qu'une seule et importante Société dans notre département. Nous avons de ce fait renforcé notre crédibilité auprès de nos adhérents aussi et surtout auprès des Pouvoirs Publics.

Nous tenons à vous assurer que pour une cotisation très modique (inférieure à bien des Sociétés existant dans la région) nous remboursons intégralement le ticket modérateur appliqué selon le tarif de responsabilité de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sur tous les actes figurant à la nomenclature de la Sécurité Sociale.

Notre Société peut maintenant vous assurer que tout est mis en œuvre pour la satisfaction de tous et que nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité. Tous nos sociétaires sont concernés pour que cet avenir soit brillant en fréquentant nos permanences très régulièrement où le meilleur accueil leur est réservé.

Nous rappelons que les permanences ont toujours lieu au Centre P.E. LYNCH (1er étage)  
le 1er samedi de chaque mois de 17 h à 19 h  
le 3ème mardi de chaque mois de 17 h à 19 h.

Pour les personnes de la commune n'adhérant pas encore à la Société, et pour celles nouvellement arrivées à BASSE-GOULAINNE, nous nous tenons à leur disposition pour leur donner tous les renseignements utiles qu'elles désireraient recevoir. Pour cela, il vous suffit de vous adresser à :

MM. BERTIN Marcel . . . . . 24 route des Landes de la Plée  
HERY Yves . . . . . 8 rue du Vigneau (La Rivière)  
LEFEUVRE René . . . . . 2 rue des Martinières  
PILOQUET Henri . . . . . L'Aulnay-Sillay  
RIVALLAND Gilbert . . . . . Les Landes des Roseaux  
VIAUD Marcel . . . . . L'Aulnay-Sillay

Pour le Conseil d'Administration,  
Le Président,  
M. BERTIN



BULLETIN D'ADHÉSION  
à recopier et à envoyer à l'une des adresses ci-dessus

MUTUELLE OUVRIERE ET PAYSANNE DE BASSE-GOULAINNE

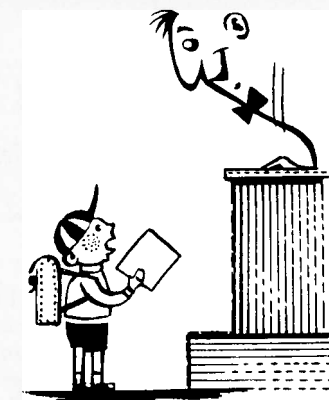
Je désire recevoir tous les renseignements nécessaires pour solliciter mon adhésion à la Société de Secours Mutuels de Basse-Goulainne.

Adresse complète : .....

.....  
Basse-Goulainne, le .....

signature :

## L'ENSEIGNEMENT PUBLIC



6 classes en 1971 ...  
12 classes en 1976 !!!

C'est dire que l'Enseignement public dans notre commune se porte bien. Nos deux écoles publiques :  
- École Maternelle (12 rue de la Vieille Cure - entrée au perron de la Mairie)  
- École primaire (Le Grignon)  
accueillent à cette rentrée 355 élèves, soit environ les 2/3 des enfants scolarisables de la commune.

C'est dire qu'un pourcentage croissant de parents ont conscience que l'avenir de leurs enfants passe par l'Enseignement public qui, seul, peut leur offrir des structures complètes à tous niveaux :

- Collège d'Enseignement Secondaire (C.E.S.) à SAINT-SÉBASTIEN, VERTOU, NANTES ...
- Collèges d'Enseignement Technique (C.E.T) à SAINT-SÉBASTIEN, NANTES, REZE ...
- Lycées à NANTES (le plus proche étant celui des Bourdonnières)
- Facultés et Grandes Écoles à NANTES

\*\*\*

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE.

12 rue de la Vieille Cure (entrée au perron de la Mairie)

Locaux :

5 classes dont 4 occupées. Salle de jeux (pour les jours de mauvais temps) et d'évolutions (rythmique, éducation corporelle, etc...). Salle de repos (pour la sieste des plus petits). Restaurant scolaire attenant.

Effectifs : 129 élèves, dont :

- 45 de 2 à 4 ans (petite section)
  - 50 de 4 à 5 ans (moyenne section)
  - 34 de 5 à 6 ans (grande section)
- répartis en 4 classes de 28 à 35 élèves.

Personnel :

- 4 institutrices titulaires : Melle LE NEUTHIEC, Melle BRAC, Mme POTIRON et Mme LANGLOIS, directrice.
- 3 femmes de service : Mmes METAYER, ROBERT et LIQUAIS.

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

« Le Grignon » rue du bourg.

Locaux :

12 classes dont 8 occupées. Préau fermé et chauffé. Salle polyvalente (travaux pratiques, manuels, enseignement audio-visuel). Cabinet médical. Restaurant scolaire attenant. A proximité immédiate : des installations sportives communales.

Effectifs : 226 élèves, dont :

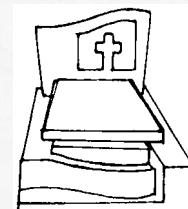
- 59 en cours préparatoire
  - 50 en cours élémentaire 1ère année
  - 42 en cours élémentaire 2ème année
  - 37 en cours moyen 1ère année
  - 38 en cours moyen 2ème année
- répartis en 8 classes de 25 à 31 élèves.

Personnel :

- 8 institutrices et instituteurs titulaires : Mmes LESEUR-RE, BERTIN, CORBIER, BREGEON, Melle LE GOFF, M. CHUSSEAU, GRENIER et M. BREGEON, directeur.
- auxquels s'ajoute M. DUBOURDIEU, instituteur chargé du remplacement des maîtres et maîtresses malades, tant en maternelle qu'en primaire.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES S'ADRESSER A :

- Mme LANGLOIS, Directrice de la Maternelle  
Tél. école : 54.90.15 ou domicile : 54.84.62
- M. BREGEON, Directeur du Primaire  
Tél. école : 54.92.98 ou domicile : 54.94.18



R. BOUCARD, Marbrier

9, 11, 13, rue de la Commune de 1871  
Tél. 78.30.46

44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

MONUMENTS et ARTICLES FUNÉRAIRES

FLEURS NATURELLES et ARTIFICIELLES

(pose Caveau en 24 heures)

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

## L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de BASSE-GOULAIN (dont l'appellation officielle est « Association d'Éducation Populaire ») adhère à la Fédération des Amicales Laïques (F.A.L.) de Loire-Atlantique et par là même à la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente dont la devise est : Une ÉCOLE OBLIGATOIRE, GRATUITE, LAÏQUE.

En 1882, Jean MACÉ, un de ses fondateurs, écrivait : « Nous sommes une École de Citoyens, ... avec ce programme-là, des bonnes volontés et un peu de dévouement, on a de la besogne pour longtemps. »

En 1976, ... il semblerait qu'il reste encore beaucoup à faire, bien des idées restent ancrées, la besogne est grande et bien des bonnes volontés restent inutilisées.

Quel est le rôle de l'Amicale Laïque ?

- Contribuer à la défense et à la promotion de l'École Publique
- Assurer et prendre en charge une Animation Socio-Culturelle par l'organisation d'activités telles que :
  - Gymnastique volontaire
  - Atelier de Tissage
  - Festivités, concours divers.

Quelles sont les nouvelles activités de l'Amicale Laïque ?

En constante évolution, et au service de tous, l'Amicale Laïque a créé :

- Une section de gymnastique volontaire  
Débuta en janvier 1976 avec 20 participantes, cette année nous comptons 39 inscrites dès les premières séances. Rappelons que cette activité se déroule tous les lundis de 18 h 45 à 19 h 45 Salle du Grignon. Inscriptions à l'École ou auprès de Mme COLLINEAU, Responsable.
- Un atelier de Tissage  
12 inscrits en 1976/76, a repris le 22 octobre dernier avec des effectifs renouvelés (17 présents).  
Horaires : tous les vendredis de 15 en 15 jours, de 20 h à 22 h. Responsable, inscriptions : Mme LANGLOIS École Maternelle Publique.
- Un concours de pétanque  
Ce fut, le 25 avril 1976, pour un premier essai, un véritable coup de maître.

Bien des projets attendent d'être mis en application ... mais l'Animation Socio-Culturelle est pour nous indissociable de la diminution de la durée du temps de travail et de l'organisation effective des loisirs, qui ne doivent pas être considérés comme l'utilisation d'un temps vide mais comme l'occasion privilégiée d'activités attrayantes et enrichissantes, grâce à l'existence d'équipements Socio-Culturels (Crèches, Garderies, etc...)

Quelles ont été les activités de l'A.L. en 1976 ?

- 4 concours de Belote, dotés de nombreux lots.
- 1 concours de Loto pour petits et grands qui permit de rassembler tous les Amis de l'École Publique autour de la Galette des Rois.
- Le Rallye - Promenade du 23 mai 1976, sous un ciel radieux, organisé de mains de maîtres. il regroupa 42 équipages et leur permit de découvrir un circuit touristique d'une grande qualité, abordant le Maine-et-Loire et sillonnant le Sèvre-et-Maine.  
Sur le terrain de l'Inter - Amicale à THOUARE, une exceptionnelle équipe de cuisiniers œuvra pour satisfaire 150 appétits bien aiguisés par le parcours et ses épreuves. Une joyeuse animation et de nombreux jeux furent assurés, permettant à tous et à toutes de s'exprimer dans la plus franche gaieté.
- L'Exposition France - Vietnam  
Nous permit d'admirer de nombreux dessins d'enfants Vietnamiens, une exposition d'objets artisanaux, et de prendre conscience des conditions d'existence de ce peuple.
- Le voyage de fin d'année et de scolarité élémentaire  
Offert par l'Amicale aux élèves de la classe de C.M.2, cette sortie leur permit de découvrir les charmes de Vannes, Auray, et du Golfe du Morbihan.
- La FETE des ÉCOLES PUBLIQUES du 26 juin 76  
Une nombreuse assistance, malgré un chaleur exceptionnelle, put assister à une brillante présentation de sketches, chants et mimes d'une grande qualité, cette réussite fut le fruit d'un long travail de tous, tant des amicalistes pour la préparation matérielle et technique de la fête que des élèves, petits et grands, que nous félicitons pour leur travail, que des institutrices et instituteurs pour leur dévouement et leur patience.  
Grâce à une joyeuse animation, orchestrée par des amicalistes, nous pûmes assister à :  
«Plaisir de la mer» (classe de Melle Le Neuthiec)  
«Danse écossaise» (classe de Mme Potiron)  
«Titi à la neige» (classe de Mme Bregeon)  
Un chant par les élèves de Melle Boju  
«Au Pays Basque» (classe de Melle Brac)  
«Chanson du moustique» (classe de Melle Brac et Mme Langlois)  
«Fête frénétique» (classe de Mme Langlois)  
«Danse du Far-West» (classe de Mme Corbier)  
«A l'eau ! A l'eau !» (classe de Mme Leseurre)  
«Le petit rapporteur du Grignon» (classe de M. Ker-groac'h)  
«Attention la Bébéte» (classe de M. Grenier)  
«Le dragon de Casatchok» (classe de M. Bregeon)

coiffure messieurs

Soins - Traitements

**Alain Le Roy**

4, rue de l'Île-de-France - 44115 BASSE-GOULAIN - Tél. 54.92.18

**Louis DALLOT**

PLATRERIE - FAIENGE - FUMISTERIE

Tél. 75.71.16 La Plée - 44115 BASSE-GOULAIN

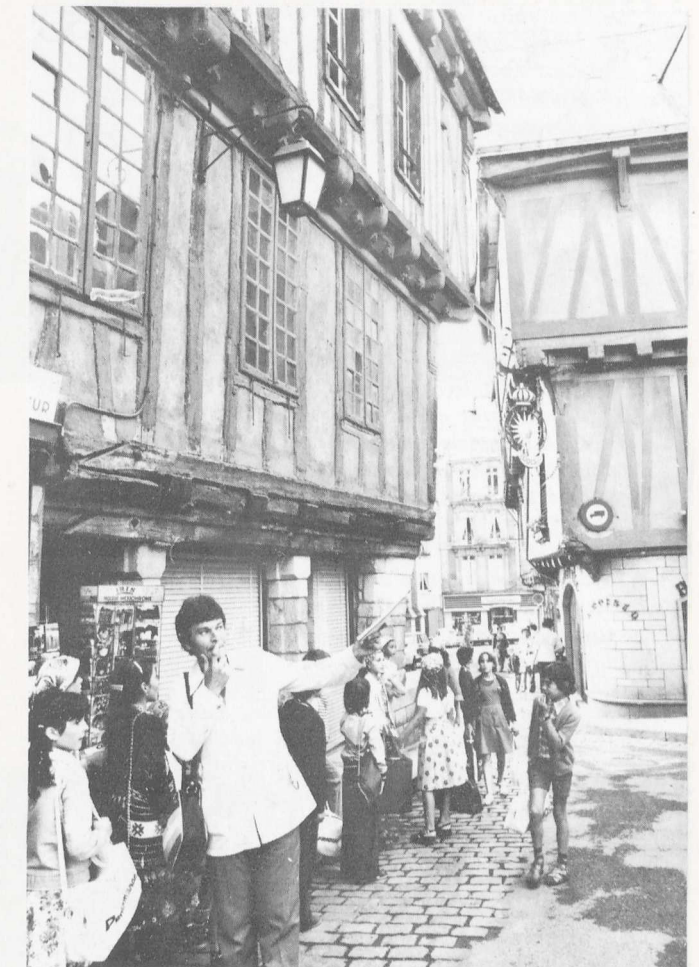
PRÉVISIONS DE NOS MANIFESTATIONS POUR 76-77

- Exposition PHOTOS de la Fête de fin d'année
- Concours de BELOTE, les :  
6.11.76 - 11.12.76 - 20.02.77  
Soirée d'hiver avec projection des films et des diapositives de la Fête de fin d'année
- Concours de LOTO pour petites et grands, Galette des Rois
- Concours de PÉTANQUE au printemps
- RALLYE-PROMENADE au printemps
- FETE de fin d'année en JUIN 1977.

Comme tous les ans de nouvelles activités sont à l'étude, vous en aurez la surprise dans le courant de l'année 1976-1977.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'AMICALE POUR L'ANNÉE 1976-1977 :

- Président d'Honneur : M. AUDUREAU
- Président : M. BREUS Michel (fils)
- Vice-Présidents : Mme THIERY - M. BODINIER
- Secrétaire : M. GRENIER
- Secrétaire adjointe : Mme GUERET
- Trésorier : M. GIRAUD
- Trésorier adjoint : M. GUILBAUD Henri
- Relations intersociétés : MM. LE BOURHIS, DOSSEUL
- Inter-amicales : M. ARCHIDOIT



CHAUSSURES LEROY - Survêtements « Adidas »

**J. GUIBERT**

GÉRANT LIBRE

32 rue Général-de-Gaulle

44230 St-SÉBASTIEN-s/LOIRE

Tél. 78.30.87

**RESTAURANT Le Coin du Rocher**

Fruits de Mer - Anguilles - Grenouilles - Beurre Blanc

☎ 54.90.06 - "La Rivière"

44 BASSE-GOULAIN



FUEL - GAZ - CHARBONS  
TRANSPORTS

**Jean CHASTEAU**

7. pl. de la Rivière Basse-Goulaine

*Paul Grandjean* S.A.C.O.

COLLECTE ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS  
URBAINS - ENLÈVEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS

44000 NANTES

Téléphone : 75.68.48

Agent



CITROËN

**Garage MECASUD**

Achat - Vente - Réparation  
TOUTES MARQUES

113 route des Landes-de-la Plée

44115 BASSE-GOULAIN

Tél. 54.92.12

## CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES F.C.P.E. (Cornec)

L'Assemblée Générale du Conseil des Parents d'Élèves (F.C.P.E.) des Écoles Publiques qui s'est tenue le 1er octobre réunissait environ 60 parents. Au cours de cette A.G., il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration : 5 nouveaux membres ont été élus sur les 18 qu'il comprend.

Les parents ont pu prendre contact avec les enseignants des écoles primaire et maternelle.

Un bilan de l'année 1975-1976 a été dressé :

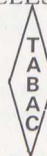
- intervention auprès de la Mairie pour trouver une solution au problème de la sécurité à l'école (locaux et abords) : des feux clignotants doivent être installés rue du Grignon pour en protéger la traversée vers l'école ;
- information sur le problème de la médecine scolaire : elle est de moins en moins assurée (certaines classes seulement) et elle perd son caractère systématique et donc préventif ;
- mise en évidence (les parents en ont été informés par tract) de l'insuffisance de « l'équipement audio-visuel » (normes de l'Éducation Nationale non respectées), de la non-gratuité de l'école (en particulier les transports scolaires non subventionnés pour les enfants de moins de 6 ans).
- information sur les problèmes et les aspects de l'enseignement en classe maternelle qui favorise la vie sociale et constitue une préparation essentielle aux échanges, à l'expression, au langage, information réalisée à partir d'un film du S.N.I. suivi d'un débat ;
- mise en place de solutions pour le transport des élèves de Basse-Goulaine au C.E.S. des Savarières ;
- traditionnelle fête de fin d'année réunissant enseignants, enfants, parents et amicalistes.

Ces actions sont la mise en pratique de principes : gratuité (rappelons à ce propos que des fonds publics ne devraient être affectés qu'à des dépenses des secteurs publics), laïcité, qualité de l'enseignement ; elles montrent clairement l'importance d'un Conseil de Parents d'Élèves, qui ne peut jouer pleinement son rôle que si l'ensemble des parents se sent concerné et participe (réflexion, action en commun).

Le projets pour cette année scolaire :

- Faire connaître les décrets d'application de la réforme Haby dès leur publication, et en débattre ;
- organiser la garderie et l'étude à l'école : un questionnaire adressé aux parents en a révélé le besoin ;
- le conseil d'administration se propose de soumettre un questionnaire relatif aux questions scolaires à toutes les listes de candidature aux prochaines élections municipales et d'en communiquer les réponses aux parents ;
- répondre à toute question ou suggestion des parents et organiser en commun une discussion ou une action à ce sujet si cela s'avère nécessaire.

ARTICLES FUMEURS, PAPETERIE, BIMBELOTERIE



BAR - JEUX

**René BIGOT**

8 rue Pasteur - 44115 BASSE-GOULAINÉ - Tél. 54.90.77

## ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

L'A.E.P. de BASSE-GOULAINÉ assume la gestion des Écoles Ste-Brice et Ste-Marie.

L'École Ste-Brice est dirigée par M. FIEVRE, nouveau directeur en remplacement de M. MARTIN, assurant le CM 1 de 30 élèves et qui est aidé dans sa tâche :

- pour le CM 2 par M. ALBERT (classe comprenant 24 élèves)
- pour le CE 2 par M. CAHAREL (classe comprenant 27 élèves)
- pour le CP par Mme THIBAUD (classe comprenant 32 élèves)

L'école Ste-Marie est dirigée par Sœur St-François assurant le CE 1 qui comporte 40 élèves et qui est aidée pour les sections enfantines :

- pour la grande et moyenne section par Melle GUILLAUME (classe comprenant 35 élèves)
- pour le moyenne et petite section par Mme GUITTON (classe comprenant 39 élèves).

Pour assurer le fonctionnement de ces écoles, la commune nous a versé, dans le cadre de la convention municipale, la somme de 28.055 francs. Cette somme nous permet d'employer une femme de service pour les sections enfantines à raison de 40 heures par semaine. Le reliquat, qui devrait servir à couvrir les frais de chauffage, d'eau et d'électricité, s'avère insuffisant.

Aussi une participation des parents est-elle nécessaire pour équilibrer le budget. Cette contribution pour l'année 1975/1976 s'élevait à 12 francs par mois et par élève. Lors de la dernière Assemblée Générale, cette somme a été portée à 15 francs par mois et par élève.

Cette contribution est utilisée pour l'amortissement des emprunts contractés pour l'amélioration des locaux et pour payer une partie des charges sociales incombant à tout employeur.

CHARPENTE - MENUISERIE Fabrique de Bateaux  
Spécialité de Plats de Loire  
**Roger CHESNEAU**  
Le Hamelin - 44115 BASSE-GOULAINÉ - Tél. 54.92.33

## Athlétic-Club de Basse-Goulaine

### A.C.B.G.

Au moment où la saison de football bat son plein, il est intéressant de jeter un regard sur la saison 75-76, qui s'est terminée sur une rencontre amicale entre commerçants et dirigeants, qui avait vu notre club parrainé par Patrice Rio, international de football.

Notre club compte quatre animateurs, ils nous ont aidés à mener à bien nos efforts sur l'ensemble de 190 rencontres officielles et quelques 80 matches amicaux.

Nous avons pu remarquer un bon comportement de nos équipes seniors sur le plan district et coupes, nos jeunes se sont distingués tout au long du championnat. Quatre de nos jeunes ont été retenus pour la pré-sélection du district dont un seul est resté, sur le plan Ligue Atlantique.

La saison 76-77 a démarré, à notre grande satisfaction, avec un équipement sportif moderne au moment où notre société est en pleine évolution avec une équipe féminine qui va bien et une équipe de football à sept pour les plus jeunes.

Il y a aussi un gros souci, face à l'encadrement des équipes très insuffisant. C'est pourquoi nous demandons aux parents un petit effort pour accompagner les équipes, ainsi que de venir supporter leur équipe.

Budget pour l'année 76-77 : 2.000 F environ.

A ce jour notre société compte parmi ses rangs 160 joueurs et 25 dirigeants.

LE BUREAU 76-77 :

Président d'honneur : PERRAUD Jules  
Président : LE MEUR Marcel  
Vice-Président : LE NY André  
Secrétaire : LE MAUR Jean  
Trésorier : BERNARD André  
Responsable bar : HEAS  
Responsable matériel : MARCHAIS Francis

ENCADREMENT TECHNIQUE :

Seniors : MARCHAIS Guy  
Vétérans : SIMON Gérard, LE NY André  
Féminines : LE MAUR Jean, CHAMPAIN G.  
Juniors : LE MEUR Marcel,  
THIBEAUDEAU Lucien  
Cadets : CHAMPAIN Gildas,  
PILLOQUET Jean-Louis  
TREBERN Yannick  
Minimes : KERDUDOU Jean-Pierre  
Pupilles : GUILBAUD Henri,  
HUBERT Pierre  
Pupilles à 7 : CARRIOU  
Poussins : DUVAL Jean-Jacques  
THIBAUDEAU Thierry  
École football : LE FEUVRE Jacques.



# Excellente saison à l'Avenir Cycliste

Depuis la création de cette section cycliste, cette saison 76 aura apporté de nombreuses satisfactions pour les dirigeants de cette active Société Sportive de BASSE-GOULAINÉ par le nombre de licenciés (42 en 1973 - 47 en 1974 - 68 en 1975 - 95 en 1976), aidés en cela par leurs amis de la Pédale Nantaise, club le plus important du Comité Régional (270 licenciés). Ci-après les licences délivrées par la section cycliste pour la saison 76 : catégorie séniors : 22 - cadets : 20 - minimes : 9 - vétérans : 4 - pré-licenciés : 28 - cyclistes : 14 - dirigeants : 6.

Ce sont 60 jeunes qui ont repris l'École du Cyclisme tous les samedis de 15 heures à 17 heures, Terrain du Grignon, avec le concours de trois éducateurs de la F.F.C., cette école, classée la première par le nombre de participants dans le Comité Atlantique-Anjou, a eu l'honneur de la télévision et de la presse régionale.

Les résultats de cette école, créée il y a deux ans, ne se sont pas faits attendre à la section, en particulier un titre de Champion d'Anjou Cadet en LOYEN Stéphane, ce jeune espoir vainqueur de 18 épreuves sur route et sur piste, PÔTEL, son camarade de club, 3ème au Championnat d'Anjou Cadet, 3 victoires et les excellentes places dans cette catégorie de LEMAITRE, HAMON, COEFFARD, JACOB, MEHU, en minimes : BOUYER Pascal, champion du club, 1 victoire et 10 places de second devant VIETHEL J.-Luc, classé 9 fois dans les cinq premiers et les places d'honneur de PELLE, MARTIN Thierry, EMERIAU, PATRON, HERVOUET, CHATELLIER, en juniors, excellentes places de STOINSKI Patrick et MAROILLEAU, en sénior de STOINSKI Gérard 1 victoire, sans oublier PILON, LEBON, REYKAERS, LEBLANC, BATARD, FRAUD, QUANTIN, MARIE.

L'Avenir Cycliste a offert, avec le concours des cycles Gitane, un magnifique vélo à son parrain, le sympathique footballeur Henri MICHEL à l'occasion de son jubilé, en présence de nombreuses personnalités du sport.



## L'ACTIVITÉ POUR LA SAISON 77.

Augmentation du nombre de coureurs qui prendront part à la compétition 77 dans les catégories minimes et cadets. Du côté organisation de nouvelles épreuves prendront place au calendrier 77 et s'ajouteront aux organisations existantes : départ de la Vallée de la Loire - 2 jours de Basse-Goulaine (3 épreuves) - St-Sébastien-sur-Loire (Prix des Boulistes) - Prix du Laurien Fleury - Basse-Goulaine La Haie Fouassière - Prix de la Haie-Fouassière - Vertou (Prix des Mortiers). En projet, création d'un comité d'organisation pour une grande épreuve de 2 à 3 jours qui sillonnera le vignoble nantais avec arrivée en circuit à Basse-Goulaine.

Responsables École du Cyclisme (ouverte aux jeunes de 10 à 15 ans) :

B. MARIGNIER, X. BRAULT, S. LOYEN

Pré-licenciés :

MAINGUENAUD Michel, LAUDRIEC, CHAILLOT

Minimes - Cadets :

X. BRAULT, BOSSIS

Séniors - Juniors :

S. LOYEN, REYKAERS, STOINSKI Gérard

Vétérans :

BARRÉ Guy, SAUPIN, AUBINAIS, OLIVIER J.

Tous renseignements et inscriptions :  
« Café des Sports » à Basse-Goulaine - Tél. 54.90.70

# LA MAISON

## DES JEUNES

La Maison des Jeunes aura, au moment où vous lirez ces lignes, ouvert de nouveau ses portes. Les activités, cette année, ont connu un relâchement dû à la construction du nouveau local. Mais, dès maintenant, de nombreuses activités vous sont proposées.

Venez nombreux, cette maison est la vôtre. Elle est faite pour vous et par vous.

### CLUB GUITARE.

Parmi les activités de la Maison des Jeunes de BASSE-GOULAINÉ, le Club Guitare est assuré tous les samedis après-midi de 14 h 30 à 16 h 00.

Ce cours est sans prétention et s'adresse particulièrement aux jeunes guitaristes (débutants). L'état d'esprit est purement Folk et le Classique n'y est pas enseigné.

On distingue deux parties :

- Initiation à la Guitare,
- Perfectionnement.

La première partie enseigne l'ABC de la guitare en évitant le plus possible les règles du solfège (leçons), bien souvent difficiles et astreignantes.

La seconde partie présente un aspect plus libéral.

A l'issue du cours «Initiation», l'élève aspire à un style de musique bien précis : guitare américaine, accompagnement, mélodies, Picking (Blues, Rag, Country, etc...). Le style de musique est donc laissé à l'initiative personnelle. Les élèves choisissent les morceaux qu'ils veulent étudier et demandent aide et conseil.

Le cours est donné dans le cadre des activités de la Maison des Jeunes de Basse-Goulaine.

Aucune rémunération spéciale n'est donc demandée.

Une guitare, un cahier, un crayon, et ... de la PATIENCE seront les outils nécessaires à cette activité.

### ATELIER ÉLECTRONIQUE.

Un atelier d'électronique vient de s'ouvrir. Son but est de faire connaître cette technique sous une forme pratique. Les réalisations seront des montages simples tels que clignotants, métronome, petit amplificateur HI-FI, puis une réalisation plus importante : une table de mixage.

Dans le cours de l'année, une exposition-vente sera organisée au profit de la Maison des Jeunes.

L'atelier fonctionnera le samedi après-midi. Il s'adresse à tous les jeunes et moins jeunes qui sont intéressés par cette science.

RESPONSABLES :  
J.Y. RAIMBAULT  
P. GOUPILLE

### TISSAGE.

L'atelier de tissage de la Maison des Jeunes de BASSE-GOULAINÉ vient de redémarrer. Les cadres en bois dont nous disposons nous offrent bon nombre de possibilités : sacs, coussins, panneaux décoratifs, abat-jours, ...

L'atelier projette également de s'orienter vers la fabrication de bougies et vers la peinture sur tissus.

Le Club Tissage est ouvert à tous les jeunes de plus de 14 ans, le samedi après-midi.

RESPONSABLES :  
S. BOINOT  
B. ROBERT

### SECTION ÉCOLOGIE.

Cette «activité» se donne pour but de faire comprendre aux jeunes l'importance de leur environnement. Cela se traduira donc :

- par une information dans le cadre de la Maison des Jeunes
- de sorties dites «écologiques» dans la mesure du possible
- constitution d'herbier (printemps)
- exposition mycologique (automne)
- décoration du local (plantes et propreté).

### SECTION THÉÂTRE.

Thierry compte ouvrir une activité théâtre très bientôt. Après une initiation (nécessaire) au théâtre, la troupe montera une pièce d'avant-garde qui reste à choisir.

RESPONSABLE :  
Thierry JOUVIN

### PHOTO.

Disposant désormais d'un laboratoire beaucoup plus adapté à ses besoins, le Club photo ouvre ses portes à tous ceux que cet art intéresse.

Pour les débutants, des cours d'initiation (gratuits) seront dispensés et pour les «amateurs éclairés», des travaux de Groupe sont prévus.

RESPONSABLES  
Michel GUINENAUD  
Michel SALAUN

### SECTION POTERIE.

En collaboration avec le Centre de la Grillonnais, cette activité est lancée, par quelques jeunes.

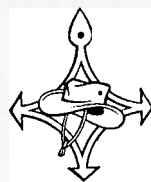
Pour tous renseignements : Hélène BOUYER, Pâtisserie.

### QUELQUES RENSEIGNEMENTS :

- carte d'adhérent donnant droit à toutes les activités : 20 FRANCS.
- ouverture de la Maison des Jeunes : MARDI, SAMEDI, DIMANCHE à partir de 14 heures.



## U.N.C. - U.N.C.-A.F.N.



Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, la fusion des anciens de l'U.N.C. et de l'UNC-AFN est devenue une réalité en 1976.

Désormais, toutes les décisions concernant le fonctionnement de nos sociétés seront prises en commun car, en fait, nous ne formons plus qu'une seule société. A cet effet, il a été mis en place un bureau provisoire dont la composition est la suivante :

Président d'Honneur : . . . Monsieur CHAMPAIN Alphonse  
Président : . . . . . Monsieur MARCHAIS Pierre  
Vice-Président : . . . . . Monsieur MINQUET Serge  
Secrétaire : . . . . . Monsieur AGUESSE Jean  
Secrétaire adjoint : . . . . . Monsieur SALAUD Auguste  
Trésorier : . . . . . Monsieur GRASSEAU Claude

Ce bureau provisoire procède actuellement à l'élaboration des statuts qui vont permettre à notre association d'Anciens Combattants de fonctionner.

Comme les années passées, nous organisons deux concours de belote au cours de l'hiver 76-77. Le premier aura lieu le 21 novembre 1976 et le second le 5 février 1977.

Nous invitons vivement les personnes intéressées par notre Société et réunissant les conditions nécessaires pour y adhérer, à venir grossir les rangs de l'UNC.

Le Président  
Pierre MARCHAIS

Le Secrétaire  
J. AGUESSE

## COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS

Le Comité Inter-Sociétés de Basse-Goulaine lance un appel à toutes les personnes responsables d'associations ou de sociétés légalement constituées existant dans la commune pour qu'elles viennent renforcer l'action de celui-ci.

Nos buts principaux sont :

1) de ne plus s'ignorer les uns les autres, ainsi d'apprendre à nous mieux connaître et à nous apprécier ;

2) d'établir, afin de ne pas apporter de gêne mutuelle envers chaque société ou association, un calendrier des manifestations pouvant se dérouler dans la commune, en deux temps :

A - au mois de septembre de chaque année pour les activités d'hiver

B - au mois de janvier de chaque année pour les activités de printemps et d'été.

3) d'organiser en commun une grande fête locale dont le bénéfice est destiné à doter le Comité en matériel afin de pouvoir renforcer celui déjà existant et restant la propriété des associations qui le possèdent et de le mettre à leur disposition.

Ce matériel étant la propriété du Comité, il est bien entendu que toute association n'ayant pas manifesté le désir d'adhérer au Comité ne pourra l'utiliser que par demande écrite et location.

Nous invitons donc les associations encore hésitantes à franchir le pas qui nous rapprochera les uns des autres à adhérer à ce Comité afin d'y apporter une impulsion nouvelle et à en renforcer les activités.

Nous rappelons qu'aucune contribution autre qu'un peu de bonne volonté et un minimum de discipline ne sont demandés aux sociétés adhérentes.

Nous pourrions alors contribuer au rapprochement des hommes et ainsi étendre notre rayonnement au travers de la Commune et même au-delà.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser :  
- à la Mairie  
- ou chez M. BERTIN, 24 route des Landes de la Plée.

MOTOCONFORT

Cycles et Motocycles



Claude BOUYER

Concessionnaire - Service après-vente

47 bis rue Maurice-Daniel 44230 SAINT-SÉBASTIEN

GARAGE

STATION SERVICE

Claude LAMY

Vente - Réparation - AUTOS - TRACTEURS - CYCLES

23 route des Landes-de-la-Plée, 44115 BASSE-GOULAINE - T. 54.90.44

## S. A. TASCON PRIMEURS

Sté Anon. au Cap. de 100.000 F

Achat - Vente

Courtage - Commission

Exportation

420, Route de la Plée

44115 BASSE-GOULAINE

Téléphone : 75.71.04

Allée 4 - Côté Nord

1-2-3-19-20 M. I. N.

44200 NANTES

## CLUB DE BRIDGE

Le Club de Bridge de BASSE-GOULAINE réunit tous les mardis soirs un groupe de fidèles dans une ambiance très sympathique. Depuis septembre quelques nouveaux adhérents sont venus étoffer notre Club.

Il n'est pas trop tard pour venir vous inscrire. Une méthode de bridge accessible à tous est enseignée aux débutants, et conseillée aux autres, sans autre ambition que d'aider à toujours mieux jouer et mieux se distraire. Cette méthode, basée sur la réflexion et la logique, semble donner d'excellents résultats. Au dernier tournoi de Cholet nos représentants se sont classés aux premières places.

Voilà un encouragement pour notre Club, qui ouvre ses portes à tous les amateurs de cartes, tous les mardis soirs au Centre Social de Basse-Goulaine.

Pour tous renseignements, s'adresser à :  
M. BELLIVEAU, Hameau des Grézillières,  
ou M. FAURE, 65 rue de la Croix des Fosses.

## CLUB GOULAINAIS DU CHIEN DE DÉFENSE

Depuis maintenant plus de cinq ans, le club s'entraîne sans relâche, tous les samedis à partir de 14 heures. Ce sport nécessite l'amour du chien et quelques connaissances de dressage pour arriver à un bon résultat.

L'année 76 a été marquée par l'obtention de trois brevets obtenus avec trois chiens différents sous trois juges qualifiés de la Centrale Canine, il s'agit :  
du berger belge, JERRY à M. PICHON  
du berger allemand, ITO à L. IMBERT  
du berger de beauce, JAPY à M. CITERA.

Tous ces chiens sont de la commune et nous les félicitons pour leurs résultats.

Nous continuons notre travail, sur le terrain des Rouleaux, cet emplacement, mal adapté, nous permet quand même de travailler mais nous espérons prochainement obtenir un espace réglementaire pour faciliter l'entraînement sérieux qu'implique le règlement officiel du concours en ring.

Pour tous ceux que ce sport intéresse, les membres du club sont à leur disposition pour tous renseignements.



ANDOULLERIE  
BRETONNE

Andouille



de  
Grand' Mère

GUIMBRETIERE  
Frères

Gros - Demi gros - Détail

44 BASSE-GOULAINE

Téléphone : 75.64.33



## Le théâtre à Basse-Goulaine se porte bien...



Près de cinq-cents spectateurs ont assisté en mars 1977 aux premiers pas de la troupe théâtrale naissante de Basse-Goulaine. Au programme, une comédie célèbre :

« J'y suis, j'y reste »

Présentée dans une salle où le théâtre n'avait manifestement pas été prévu, je fus agréablement surpris par la réalisation de cette pièce : aménagements scéniques, décors, installation de la salle, tout concourait à rendre plaisant ce spectacle. Plus encore, les qualités d'acteur de cette troupe faisaient de cette comédie de boulevard un vrai régal pour le spectateur que j'étais.

Venu par curiosité et sympathie à cette « première », je sortais convaincu et conquis, rendez-vous était pris pour l'année suivante.

A l'affiche, « Je veux voir Mioussov ». Il n'a pas fallu moins de six séances pour satisfaire les nombreux spectateurs. L'expérience de l'an passé aidant, c'est une véritable merveille que nous présentait cette fois la troupe de Basse-Goulaine. Décor splendide et original, présentation soignée, des acteurs encore en progrès, ceux de l'an passé et aussi des nouveaux, une organisation parfaite, bref du vrai théâtre, avec son rituel certes, mais aussi avec cet enthousiasme de l'amateurisme qui ne trompe pas.

Une grande troupe était née, une équipe surtout que l'on sentait soudée et homogène, des talents affirmés, et la certitude aussi de nouveaux spectacles pour l'avenir.

J'attendais la suite lorsque l'occasion me fut donnée de rencontrer quelques membres de cette troupe, et je pus alors poser des questions qui me tenaient à cœur.

Question : Pourquoi avoir choisi cette forme de spectacle, c'est-à-dire du théâtre de boulevard ?

Réponse : Sans doute parce qu'il est plus accessible à l'ensemble du public, et puis, si vous saviez comme nous nous amusons à travailler ce genre ... Certes nous ne vou-

lons pas nous limiter et c'est avec grand plaisir que nous envisageons dans l'avenir d'autres formes de spectacle. Mais, pour l'instant, nos compétences, les possibilités scéniques et d'accueil, surtout notre insuffisance d'éléments, tant acteurs que personnel de gestion et d'organisation, nous interdisent d'autre forme de spectacle. Songez que si vous ne voyez que huit ou dix acteurs sur scène, il faut au moins autant de personnes pour s'occuper des tâches matérielles (régie, administration, publicité, décors, mobilier, matériel, etc...)

Question : Avez-vous des projets ?

Réponse : Immédiats, oui, et lointains aussi. Je pense particulièrement à du théâtre de plein air avec « l'Antigone » d'Anouilh, et puis surtout à « Romanoff et Juliette » de Peter Ustinov dont vous connaissez sûrement « L'Amour des 4 Colonels » ; mais pour cela il nous faudrait un grand plateau, une grande salle ... Ce sera pour bientôt peut-être...

Question : Et dans l'immédiat ?

Réponse : Nous préparons une comédie de Max Régner, « Mort ou Vif » que nous présenterons fin janvier/début février 1977. Là encore, si vous avez aimé nos précédents spectacles, vous ne serez pas déçu : un décor soigné et original, de l'imprévu et du mystère, vous en aurez tout votre content, vous retrouverez les acteurs que vous avez appréciés, d'autres aussi car notre cercle s'élargit et j'espère bien qu'il s'élargira encore ...

C'est sur cette note d'optimisme, et avec l'assurance de prochaines bonnes soirées que je prenais congé. Jamais je n'avais compris à ce point que dans le mot « Amateur » il y avait le verbe « aimer », et que ce verbe était contagieux ...

... si je proposais mes services pour un prochain spectacle ...

Fauteuil K. 6

## COURS DE DANSE

Quinze jours après la rentrée scolaire, le Cours de Danse de BASSE-GOULAINÉ effectuait lui aussi sa rentrée et reprenait son activité.

Trente-sept élèves inscrits cette année, contre trente-deux l'an dernier. L'augmentation de nos effectifs montre bien l'utilité de cette bonne initiative des Associations Familiales Rurales.

Cours d'éveil, puis cours « des grands », l'un et l'autre ont lieu chaque lundi soir de 17 h 30 à 19 heures à la Salle Verte, regroupant en majorité des enfants de 5 à 9 ans.

Une cotisation de 20 francs par mois est demandée aux parents. A l'enfant il est demandé avant tout une bonne assiduité. Sa bonne volonté et son sourire sont généralement acquis d'avance.

En juin dernier, une petite fête de fin d'année, trop modeste pour être appelée « récital », mais suffisamment préparée pour passionner les enfants avait eu lieu en présence des familles. Son succès nous permet d'envisager le même projet pour la saison prochaine.



## RENSEIGNEMENTS

### UTILES

#### PRÉFECTURE

Nantes - 4 et 6 Quai Ceineray . . . . . Tél. 47.39.80  
4 rue d'Argenté - 3 place Salengro

#### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Construction - Urbanisme  
6 bd Auguste Pageot - Nantes . . . . . Tél. 76.87.10

#### PONTS ET CHAUSSEES

Subdivision de Vallet - Le Loroux-Botttereau  
M. LE QUELLENEC - Ingénieur des T.P.E.  
356 route de Clisson, Vertou . . . . . Tél. 75.19.04

#### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

District de St-Sébastien-sur-Loire  
Chef de District : M. GAUTRET  
6 rue Armand Duez - St-Sébastien . . . . . Tél. 78.31.98

#### EAU POTABLE

Société d'Aménagement Urbain et Rural  
90 bd Joliot-Curie - Nantes . . . . . Tél. 75.53.04 et 75.46.07

#### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

Génie Rural - Inspection des Lois Sociales - Service  
Vétérinaire : 12 rue Menou - Nantes



CRÉATIONS  
ET  
ENTRETIENS  
DE JARDINS  
& ESPACES VERTS

MAÇONNERIE  
DÉCORATIVE

CLOTURES

ARROSAGE  
ENCASTRÉ

Michel  
VINET

Paysagiste

"Les Onchères"  
44115 BASSE GOULAINÉ  
Tél. 54.92.87

## Le Docteur Jacques MERCIER

GÉNÉRALISTE

vous fait part de l'ouverture de son Cabinet

12 rue Busson-Billaud (emplacement ancienne Poste) 44115 BASSE-GOULAINE

Téléphone 54.96.60

Consultations tous les jours, sauf le vendredi

### SANTÉ

#### Docteurs :

- Dr GATEAU - le Petit Clos . . . . . Tél. 54.90.40
- Dr MERCIER 12 rue Busson Billaud . . . Tél. 54.96.60

#### Pharmacien :

- Mme DEDIEU Michèle, rue Pasteur . . . . . Tél. 54.90.75

#### Dentiste :

- M. BLIN, rue Pasteur . . . . . Tél. 54.90.16

#### Ambulance :

- M. J.-L. CHAILLOT, Le Bourg . . . . . Tél. 54.90.70
- QUÉRÉ P. - 8 rue Provence . . . . . tél. 54.92.22

#### Kinésithérapeute :

- M. B. BÉGUIN, rue de la Razée . . . . . Tél. 54.91.61

#### Infirmière :

- Mme COLAS M.-A. 12 rue Jeanne d'Arc - Vertou  
répondeur automatique . . . . . Tél. 78.42.40

### CULTE

Monsieur le Curé reçoit à la cure 4 place St-Brice  
tous les jours, sauf le mercredi, de 9 h 30 à 12h  
ou sur rendez-vous, en téléphonant au . . . . . 54.90.42

### RESTAURANTS

- Restaurant de «la Rivière» M J. BOUYER . . . . . 54.90.34
- Restaurant «Au coin du Rocher»
- M. CHARPENTIER . . . . . Tél. 54.90.06
- Restaurant «du Parc» . . . . . Tél. 54.90.01
- Restaurant de «l'Écluse»
- M. C. GRAVOUILLE . . . . . Tél. 54.90.03
- Restaurant «Mon Rêve» M. HERVIO . . . . . Tél. 54.90.10
- Restaurant «du Pont» Mme SILORAY . . . . . Tél. 54.90.04

### CAFÉ

- Café du Rivage M. René BIGOT, Tabac . . . . . Tél. 54.90.77
- Café des Sports M. CHAILLOT, Journaux . . . . . Tél. 54.90.70

### CENTRE DES IMPOTS DE NANTES SUD-EST

Cité Administrative Cambronne (1) (Bat. B - 3ème étage)  
2 rue du Général Marguerite - Nantes  
B.P. No 1301 . . . . . Tél. 74.72.91  
Réception du Public : les mardis et vendredis de 8 h 30  
à 11 h 30  
Chef de Centre . A. MALLET.

### PERCEPTION

M. Jean FAVARD, Percepteur  
20 rue de Morges - Vertou . . . . . Tél. 78.41.41

### SERVICE DU CADASTRE

Centre Administratif Cambronne Bat. A  
2 rue du Général Marguerite - Nantes . . . . . Tél. 74.90.51

### ENREGISTREMENT

2ème contrôle - 6 rue Voltaire - Nantes . . . . . Tél. 73.18.34

### AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

12 rue Carnot - Nantes . . . . . Tél. 47.00.01

### ASSÉDIC

1 rue de la Calle Crucy - Nantes . . . . . Tél. 46.01.00

### RECETTE LOCALE DES IMPOTS

33 rue Charles Lecour - Vertou . . . . . Tél. 78.42.78  
Lundi au vendredi de 8 h à 10 h et de 14 h à 17 h 30

### CLUB DES PERSONNES AGÉES

2ème et 4ème jeudi de 14 h 30 à 18 heures.

### HALTE D'ENFANTS

Mardi de 13 h à 18 heures.

### INFIRMIERE

Mme COLAS. Tous les jours de 11 h 45 à 12 h 15 sauf  
samedi et dimanche.

### SÉCURITÉ SOCIALE

Lundi de 13 h 30 à 14 h 30

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme ROUZIERES. Tous les jeudis matin de 9 h à 13 h  
au Centre Social.

### TAUPIER

Le taupier est à la disposition de la population, soit en  
formulant une demande à la Mairie qui la transmet, ou  
en écrivant directement à M. FRADIN Firmin - 14 rue  
du Sablais 44115 HAUTE-GOULAINE (chaque service  
devra être confirmé par un bon entièrement rempli par  
le demandeur).

### BATIMENT ET ARTISANAT

#### Maçonnerie

- CORBARD Alexandre - La Plée . . . . . Tél. 75.51.09
- DAKA S.A. - Lot. de Launay-Bruneau . . . . . Tél. 75.67.59
- GODIN Joseph - La Croix de Fosses . . . . . Tél. 54.92.89
- GUILLET Robert - Le Pré aux Moines . . . . . Tél. 54.92.89
- SIMON - La Cassardière . . . . . Tél. 75.73.70

#### Études - Réalisation en Bâtiment

- RIVALLAND Gilbert - Les Rouleaux . . . . . Tél. 54.92.69

#### Menuiserie - Charpente

- JEUSEL Louis - La Grande Ouche . . . . . Tél. 54.90.41
- ANDRÉ Louis - Le Tertre
- CHESNEAU Roger - Le Hamelin . . . . . Tél. 54.92.23

#### Plâtrerie

- DALLOT Louis - La Cassardière . . . . . Tél. 75.71.16
- JAUMOILLÉ Robert - Le Bourg . . . . . Tél. 54.90.64

#### Électricité

- OLLIVIER Jean - Les Grésillières . . . . . Tél. 54.93.06

#### Couverture - Plomberie - Chauffage

- AILLERIE Claude - 55 rue de Hamelin
- ROUSSEAU Gérard - La Gourgière . . . . . Tél. 78.32.73
- SEBIRE Daniel - Place St-Brice
- MALLET Michel - 14 av de la Tréperie . . . . . Tél. 54.93.61

#### Peintre

- BARRÉ Daniel - 9 rue de la Cassardière
- BATARD B. - Les Hauts de Basse-Goulaine . . . . . 54.92.79

#### Librairie - Papeterie

- CHAILLOT - Place St-Brice
- Mme VINET Louis - 1 rue du Poitou

#### Forge - Serrurerie

- LAUNAY Marcel - Le Bourg
- MARAUD et BIZIEN - Les Landes de la Plée . . . . . 75.50.28

#### Garage - Mécanique auto

- LAMY Claude - Les Nouelles . . . . . Tél. 54.90.44
- SALAUD (MÉCASUD)
- L'Ouche de la Pierre Frite . . . . . Tél. 54.92.12

#### Horticulture - Création de jardins

- LECAMP Michel - La Chesnaie . . . . . Tél. 75.69.97
- VINET Michel - Les Onchères . . . . . Tél. 54.92.87

#### Fleurs

- ARSENDAUX - Le Manoir de la Tréperie

### STATIONSERVICE TOTAL Relais de la Divatte

PICHON Maurice . . . . . tél. 54.93.45

### COIFFURE « Hommes »

GUÉRIN Patrick - Place St-Brice  
LEROY Alain - La Grande Ouche . . . . . tél. 54.92.18

### COIFFURE « Dames »

Mme DUVAL - Le Bourg . . . . . tél. 54.90.26  
Mme BERTRAIT - La Grande Ouche . . . . . tél. 54.92.31

### TRANSPORTS

MANDIN Claude - Les Challonges . . . . . tél. 75.50.51  
GAUTIER Alphonse - Les Coupries . . . . . tél. 75.56.85  
GUÉRY Bernard - Les Rouleaux . . . . . tél. 54.92.59

### CHARBON - FUEL - TRANSPORTS

CHASTEAU Jean - Le Rivière

### QUINCAILLERIE - ARTICLES DE MÉNAGE

MÉNARD Jean-Marie - Le Bourg . . . . . tél. 54.90.29

### ASSURANCES

- « La NANTAISE et l'ANGEVINE RÉUNIES »  
Agent Général : ROBIN Joseph - Le Bois-Marteau  
rue de l'Île-de-France - Vertou . . . . . tél. 78.42.98  
Agent pour Basse-Goulaine : AGUESSE Jean  
7 rue des Déportés St-Sébastien-sur-Loire
- « S.A.M.D.A. » Corresponsandant : RABREAU Robert  
Le Bourg . . . . . tél. 54.92.48

### ALIMENTATION

#### Épiceries

- Melle JAMONEAU Germaine - La Rivière
- Melles LEVREAU - rue Pasteur
- M. LEMERLE Georges : RADAR JUNIOR
- Place de l'Église . . . . . tél. 54.90.24
- TIMY - Place St-Brice . . . . . tél. 54.90.07

#### Poissonnerie

- POGU Émile - Rue Pasteur . . . . . tél. 54.90.21

#### Boucheries

- TIMY - Place St-Brice . . . . . tél. 54.90.07
- LEBRUN - Rue Pasteur . . . . . tél. 54.90.18

#### Charcuteries

- SAUVAGE Roger - Rue Pasteur . . . . . tél. 54.90.76
- Charcuteries industrielles :
- GUIMBRETIERE P. - La Basse-Lande . . . . . tél. 75.64.33
- PERRAULT Frères - La Jarriganière . . . . . tél. 54.90.05

#### Boulangerie

- BOYER Robert - Le Bourg . . . . . tél. 54.92.34

#### Pâtisseries

- BOUYER Joseph - Le Bourg . . . . . tél. 54.90.11
- BUOL Frantz - La Rivière . . . . . tél. 54.90.11

#### Laiteries

- HÉRY Georges - La Jarniganière . . . . . tél. 54.90.35
- JEANNEAU Maurice - La Malitière . . . . . tél. 54.90.08
- SAUVAGE Claude - Le Moulin Soline . . . . . tél. 54.90.28

#### Primeurs en gros

- TASCON L. - La Plée . . . . . tél. 75.71.04



73. - Basse-Goulaine (L.-I.). — Le Port



# Crédit Mutuel

DE BASSE ET HAUTE-GOULAINNE

☎ 54.92.25

Place de la Mairie - 44115 BASSE-GOULAINNE

## A BASSE-GOULAINNE

Bureaux ouverts de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30 du Mardi au Vendredi  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h le Samedi

## A HAUTE-GOULAINNE

Permanences à la Mairie le mercredi de 10 h 45 à 11 h 45  
le Samedi de 9 h 45 à 11 h 45

### POURQUOI CHERCHER AILLEURS CE QUE VOTRE CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL VOUS PROPOSE SUR PLACE

- **CHÈQUES** : Toutes domiciliations et prélèvements automatiques  
**et eurochèque**
  - Chèques garantis jusqu'à 500 F
  - Retraits d'espèces en France et à l'étranger
  - Usage des distributeurs automatiques 24 h sur 24 h.
  - Crédit automatique personnalisé
  
- **DÉPÔTS**
  - Dépôts à vue (6,50 % Net d'impôt)
  - Bons de caisse anonymes, " Bon 30 ", Bons d'Épargne
  - Plan Épargne Logement (jusqu'à 8,80 % net d'impôt).
  - Obligations
  
- **PRÊTS**
  - Crédit Libre Service Familial sans caution
  - Prêt Mobilier, voiture, électro-ménager
  - Construction résidence principale ou secondaire
  - P.I.C.

## MISE AU POINT

La sortie de ce bulletin de l'imprimerie nous impose quelques précisions suivantes.

1° Nous nous excusons des nombreuses erreurs de présentation. Les épreuves d'imprimerie n'ont pas été présentées à Monsieur le Maire et les corrections n'ont pas été faites par le responsable de l'information pourtant peu occupé par la diffusion régulière de ce qui se passe sur notre commune. Les corrections à faire sont notées ci-dessous.

2° L'article de la page 17 apporte de façon tendancieuse des affirmations, des chiffres et un graphique. La vérité financière, présentée p. 4 et 5 est toute autre et doit en se limitant à notre mandat, tenir compte des chiffres relatifs et non absolus.

3° L'auteur de cet article, responsable des finances communales, a voté le budget et n'a jamais proposé sa démission de sa responsabilité. Il est clair qu'il est comme nous tous solidaire de la gestion, qu'il critique.

Le Maire,  
Dr Michel HARDY

Bernard JANNIN  
Philippe BEAUPERE  
Jean LE MAUR

---

## ERRATUM

Les vœux que formulaient Monsieur le Maire pour vous tous au seuil de cette nouvelle année, n'ont pas été retranscrits. Ils n'en sont pas moins très sincères.

Page 5 - **SUBVENTIONS OBTENUES** - Section Fonctionnement.

Années	Dépense Intérêt Général	Fonds Aide Scolaire	Attribution Garantie	Attribution Répartition	Fonds Action Locale	Ramassage scolaire	Subvention Fiscale Automatique
1976	—	3.000	282.789	378.980	149.231	19.000	96.618

Page 6 - **SUBVENTIONS OBTENUES** - Section Investissement.

1976 355.500 F.

Page 7 - Paragraphe 3 : Il faut lire : « La régie autonome est la prise en charge de l'ensemble de l'assainissement »

Page 9 - PATRIMOINE FONCIER : il faut lire, « meilleures conditions de prix »

Pages 11 - 12 - 13 - 14 - La signature de Monsieur LE MAUR termine son exposé des pages 11 - 12 - 13 - 14 et remplace celle du Docteur HARDY.

Page 12 - PARTICIPATION FINANCIERE Matériel - Ecole Publique -  
Remplacer le tableau par celui ci-dessous :

	Participation financière Matériel			Ecole Publique		
Equipement						
Ameublement	6.644,33	7.321,94	23.080,02	25.856,19	18.218,00	24.700,00
Matériel Pédagogique						
Fonctionnement		10,00	10,00	15,00	15,00	9.700,00
Matériel Pédagogique		par élève	par élève	par élève	par élève	

Page 13 - 2<sup>e</sup> paragraphe : il faut lire « par des agents communaux »

Page 14 - Avant dernier paragraphe, il faut lire « mandatés au lieu de mandantés »  
- CLUB DES JEUNES : il faut lire : Subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports :  
120.000 F

Page 16 - Les conclusions ne sont pas spécialement pour la Commission sociale mais pour tout le compte rendu de mandat.

Page 20 - Il faut lire LEFEUVRE René, 2, rue des Martières  
PILOQUET Henri, Launay-Sillay  
RIVALLAND Gilbert, La Lande des Rouleaux  
VIAUD Marcel, Launay-Sillay

Page 21 - PERSONNEL ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE - Lire Madame LOQUAIS au lieu de Mme LIQUAIS

Page 22 - Pour l'Atelier de TISSAGE il faut lire : « 12 inscrits en 75-76

Page 24 - ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE : pour le C.E. 2, il faut lire : Madame CAHAREL

Page 25 - Il faut lire « Budget pour l'année 76-77 au lieu de 76-76

Page 26 - ACTIVITE AVENIR CYCLISTE : Il faut lire « prix du Laurier Fleuri »

Page 28 - Vice-Président U.N.C. lire Monsieur MINGUET au lieu de MINQUET

Page 31 - RENSEIGNEMENTS UTILES : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT  
10, bd Gaston Serpette Nantes Tél. 76.31.30

Page 33 - BOULANGERIE, il faut lire BOUYER Hubert  
- PATISSERIE, BUOL Frantz, sans téléphone

#### **NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Tous les jours de la semaine, sauf Samedi : le matin de 9 heures à 12 heures  
l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

Le Samedi : de 10 heures à 12 heures (seulement pour l'Etat-civil).